

EXPLOITATION DU LITHIUM

ARKAB PRÔNE UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N°8079 LUNDI 30 DÉCEMBRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

Une édition à succès

Page 2

TEBBOUNE REVIENT SUR LA CRISE AVEC PARIS

«LA FRANCE DOIT RECONNAÎTRE SES CRIMES»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé la France à reconnaître ses crimes barbares perpétrés durant la colonisation de l'Algérie, démontrant que le peuple algérien ne réclame pas des excuses mais une reconnaissance du désastre laissé par le colonialisme, une condition essentielle, a-t-il dit, pour permettre à l'Algérie de tourner définitivement la page de son passé colonial. Page 3



GRÈVE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Le CNES appelle à la reprise des cours

Page 5

COUPE D'ALGÉRIE (32 es DE FINALE)

O.Akbou-CSC et ESBA-MCA à l'affiche

Page 10

BEIHDJA RAHAL

30 ans au service de la musique andalouse

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME STATISTIQUE

Vers l'élaboration d'une feuille de route

LE MINISTRE des Finances, Laaziz Faid, a annoncé, hier, l'élaboration d'une feuille de route pour la stratégie nationale de développement du système statistique, et ce, après un diagnostic précis de ce système.

Présidant les travaux de la 5e session ordinaire du Conseil national de la statistique (CNS), en sa qualité de président, Faid a souligné la nécessité de «donner la priorité à l'élaboration d'une feuille de route concernant la stratégie nationale de développement du système statistique, en favorisant la synergie et la coordination entre les secteurs afin d'établir un système statistique intégré».

Le développement du système statistique permettra de «prendre des décisions éclairées basées sur des faits étayés par des preuves statistiques» et d'»atteindre plusieurs objectifs, dont l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et l'amélioration de l'efficacité des institutions gouvernementales», a-t-il précisé.

Le ministre a également insisté sur l'importance de la diversification et de l'amélioration de la qualité des statistiques produites «en limitant le recours aux statistiques non officielles, notamment s'agissant des statistiques sectorielles qui aident à la planification et à la concrétisation des projets dans les secteurs stratégiques».

Il a, dans ce sens, appelé à ««établir un diagnostic précis de l'ensemble du système statistique national en renforçant les ressources humaines et logistiques», à «asseoir la transparence» et à «faciliter l'accès aux données statistiques via des plateformes numériques à la disposition des citoyens, des chercheurs et des institutions», insistant sur la nécessité d'accélérer la révision du cadre législatif relatif à ce système.

Le Conseil national de la statistique est l'un des socles du système statistique national dont il garantit la qualité et l'efficacité, en tant qu'instance chargée de planifier et d'organiser les activités statistiques
au niveau national, a dit le ministre.

Evoquant les réalisations du CNS depuis son installation, le 20 octobre 2021, Faid a notamment cité la transition de la base de 1989 vers celle de 2001 et l'amélioration de l'évaluation du Produit intérieur brut (PIB) et de la comptabilité nationale.

Cette 5e session ordinaire du Conseil national de la statistique, à laquelle ont pris part ses membres, vise à mettre en place un mécanisme d'action efficace pour suivre et coordonner les efforts en vue d'élaborer et d'adopter la stratégie nationale de développement des statistiques, mais aussi à revoir les textes juridiques relatifs au système statistique, notamment en ce qui a trait au renforcement du Conseil à travers l'élargissement de sa composante à d'autres secteurs, a ajouté le ministre.

La réunion a été marquée par la présentation d'un exposé sur l'activité du CNS et ses perspectives d'action pour la période à venir.

S. N.

EXPLOITATION DU LITHIUM

Arkab plaide pour une stratégie ambitieuse

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a supervisé, hier à Alger, l'ouverture d'un atelier dédié au développement de la filière du lithium en Algérie, durant lequel il a appelé à établir une stratégie claire et ambitieuse pour exploiter cette ressource, ouvrant ainsi une nouvelle ère pour la diversification économique du pays.

Dans son allocution, M. Arkab a affirmé qu'il est temps « de se concentrer sur les minerais stratégiques à haute valeur ajoutée, notamment le lithium, qui est devenu l'un des matériaux clés susceptibles de faire de l'Algérie un acteur majeur dans le domaine des technologies vertes », soulignant que ce minerai « pourrait ouvrir une nouvelle ère pour l'économie de notre pays, à condition de mettre en place une stratégie claire et ambitieuse pour exploiter cette ressource, qui constitue un autre défi à relever ».

Dans ce sens, le ministre a précisé que les premières indications montrent la présence de lithium dans certaines régions du grand Sud algérien en général, et particulièrement dans le massif du Hoggar. Il a poursuivi que son département a pris l'initiative de lancer plusieurs projets liés à la dynamisation de ce secteur minier afin d'accroître sa valeur ajoutée et de contribuer au développement du pays.

Cet atelier vise à mettre en lumière l'importance stratégique du lithium, qualifié «d'or blanc», et à explorer son potentiel prometteur en Algérie en tant que ressource essentielle pour soutenir la transition énergétique.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la vision ambitieuse portée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à diversifier l'économie nationale en exploitant les ressources stratégiques du pays, a encore signalé le ministre.

m. Arkab a, en outre, affirmé que l'exploitation du lithium fera de l'Algérie un acteur clé des technologies vertes et consolidera sa place dans la chaîne de valeur énergétique mondiale.

« Le lithium est un élément essentiel pour le développement des batteries, des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie, représentant une opportunité stratégique pour renforcer la place de l'Algérie dans la chaîne de valeur énergétique mondiale », a-t-il précisé.

L'événement a accueilli également des acteurs issus d'institutions officielles, d'entreprises, d'instituts de recherche et de développement, ainsi que des investisseurs et chercheurs, et ce dans le but de contribuer à



Une stratégie claire et ambitieuse.

l'élaboration d'une feuille de route globale pour le développement de la filière lithium, garantissant un avenir prometteur pour l'énergie et l'économie nationales.

Les discussions ont été centrées sur les importantes réserves de ce précieux minerai en Algérie, tout en soulignant la nécessité de formuler une stratégie intégrée pour transformer le lithium en un moteur efficace de croissance économique et industrielle. Cela s'inscrit dans les efforts de l'Algérie pour développer le secteur des énergies renouvelables et renforcer sa position sur la scène internationale dans ce domaine.

L'événement a vu également la participation d'une élite de scientifiques et de compétences algériennes de renom, tels que le Pr Karim Zaghib, expert international en technologies des batteries, et le Pr Kamal Youcef Toumi, chercheur et inventeur algérien de renommée mondiale, ainsi que de nombreux experts et spécialistes, lesquels ont partagé leurs visions et leurs expertises pour soutenir les objectifs nationaux, offrant une opportunité unique de renforcer les capacités locales et d'activer le rôle des compétences algériennes, aussi bien nationales que celles établies à l'étranger. Pour rappel, le ministère de l'Energie avait annoncé, en mai dernier, que les résultats de l'exploration préliminaire du minerai de lithium dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam étaient positifs, outre la disponibilité d'indices sur la présence de nombreuses ressources minérales et terres rares.

Il convient de noter que le lithium est souvent utilisé dans de nombreux domaines industriels et médicaux, celui-ci étant un élément essentiel dans plusieurs industries civiles et militaires modernes, notamment dans la fabrication de voitures électriques via les batteries au lithium. Ce minerai est également exploité dans l'industrie des téléphones, des appareils intelligents, des ordinateurs portables et des caméras numériques, mais il est aussi intégré dans de nombreuses technologies modernes qui visent à réduire les émissions de gaz dans le cadre de la transition mondiale vers l'économie verte et l'énergie propre.

Rim Boukhari

32e FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

Une édition réussie

LA 32E ÉDITION de la Foire de la production algérienne (FPA) a connu une affluence importante avec un visitorat estimé à 600 000 et des échanges fructueux entre les opérateurs économiques. C'est ce qu'a indiqué le directeur général de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), Karim Boukadoum, qui a dressé un pré-bilan de cette manifestation économique.

Clôturée samedi dernier, la FPA a réuni 600 entreprises activant dans divers domaines et a surtout permis d'exposer le savoir-faire algérien. « Pour un pré-bilan, ce n'est que positif », a affirmé M. Boukadoum, dans sa déclaration hier à la Radio algérienne. Il a souligné la particularité de cette édition du fait de l'affluence enregistrée mais aussi du slogan choisi, à savoir : « Notre production, pilier de notre souveraineté ». « Cela reflète l'importance de la production algérienne dans la thématique du développement de l'économie nationale », a-t-il indiqué.

Soulignant le fait que la FPA constitue un « baromètre » de l'économie nationale, il a relevé l'importance d'organiser cette foire, qui garantit plus de visibilité au « Made in Algeria » et permet de faire un réseautage entre les opérateurs locaux. « C'est une occasion pour les opérateurs algériens de se connaître, d'échanger mais surtout de prendre connaissance des différentes productions locales et, ainsi, s'approvisionner dans le pays et ne pas se diriger vers l'importation », a expliqué le DG de la SAFEX, lequel a rappelé le principe de répondre, en premier lieu, à la demande, avant de se diriger vers l'exportation, comme cela a été rappelé par le président de la République lors de l'inauguration de la 32e édition de la FPA.

Selon lui, « beaucoup de choses peuvent être faites en mode algérien à 100 % ». Il a précisé que le « Made in Bladi » commence à être ancré dans les habitudes des Algériens. « C'est la première étape pour assurer un avenir, avec un niveau de sécurité très important », a-t-il indiqué.

Selon Karim Boukadoum, l'Algérie est arrivée à un certain niveau de production où la qualité n'est plus à discuter. Il a expliqué que beaucoup d'efforts ont été fournis en termes de marketing et de diversification des filières dans bon nombre de secteurs, citant à titre d'exemple l'agro-industrie, l'électroménager, le cosmétique ou encore le domaine des détergents.

« Aujourd'hui, on parle d'une multitude de secteurs car on peut désormais construire, manger et boire algérien. Même si l'on ne peut pas encore s'habiller à 100 % algérien, pour le reste, beaucoup de choses peuvent être faites en mode algérien à 100 % », a affirmé M. Boukadoum, qui a ajouté que ce constat est fait aussi bien par les visiteurs algériens qu'étrangers, sans oublier les professionnels.

Lilia A.A.

TEBBOUNE REVIENT SUR LA CRISE AVEC PARIS

«La France doit reconnaître ses crimes»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé la France à reconnaître ses crimes barbares perpétrés durant la colonisation de l'Algérie, soulignant que le peuple algérien ne réclame pas des excuses mais une reconnaissance du désastre laissé par le colonialisme, une condition essentielle, a-t-il dit, pour permettre à l'Algérie de tourner définitivement la page de son passé colonial.



Le Président lors de son discours à la Nation.

Dans un discours prononcé devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations, Tebboune a réaffirmé son attachement à la mémoire des martyrs et à la dignité nationale. « L'Algérie ne pourra tourner la page de son histoire avec la France tant que la reconnaissance des crimes coloniaux ne sera pas acquise », a-t-il affirmé. Le Président a évoqué l'importance pour l'Algérie que la France reconnaisse ses crimes coloniaux de 1830 à 1962 : « Si vous êtes sincères, érigez une statue de l'Émir Abdelkader dans votre capitale. » Il a toutefois précisé que « les Français d'aujourd'hui ne sont pas responsables des méfaits de leurs ancêtres. Ils n'ont pas à payer la faute de leurs grands-parents ».

Le Président a dressé un tableau sombre des atrocités coloniales, évoquant les massacres de Laghouat (1852), les enfumades de la Dahra (1844-1845), et les événements sanglants du 08 mai 1945 durant lesquels plus de 45 000 Algériens ont été froidement massacrés par l'armée française. « Ils ont commis des massacres et des boucheries durant l'occupation. Nous ne demandons pas de pardon, mais une reconnaissance », a-t-il déclaré.

Il a également dénoncé les conséquences des essais nucléaires français réalisés dans le sud algérien entre 1961 et 1967, qui continuent d'affecter la santé des populations locales et l'environnement. « Ils voulaient rejoindre le club des pays ayant la bombe atomique à notre détriment. Venez nettoyer ce que vous avez laissé, nous ne voulons pas de votre argent ! ». Le Président a réfuté l'idée selon laquelle la colonisation aurait modernisé l'Algérie, rappelant qu'à l'indépendance, 90 % de la population était analphabète.

Tebboune a mis en lumière le faible accroissement démographique de l'Algérie sous la colonisation, qu'il considère comme une preuve des génocides perpétrés. « En 1830, nous étions 4 millions. En 1962, nous étions 9 millions. Ce qui n'est pas normal. Vous avez gazé et assassiné des générations d'Algériens », a-t-il lancé à l'endroit des relais de la France coloniale.

Il a également évoqué la question des crânes de résistants algériens conservés en France, affirmant que « ils prétendent être civilisés, mais ils considéraient ces crânes comme des butins de guerre. Nous avons demandé leur restitution, mais sur 500, seuls 24 nous ont été rendus ».

SANSAL EST «UN VOLEUR AUX ORIGINES INCONNUES»

Tebboune a également réagi aux récentes déclarations de l'écrivain Boualem Sansal. Ce dernier, dans une interview au média français d'extrême droite Frontières, avait affirmé qu'une partie de l'ouest algérien appartenait historiquement au Maroc avant 1830.

Sans citer directement l'écrivain, le Président a condamné ses propos qu'il a qualifiés de « provocateurs et indignes », Il a martelé : « c'est un voleur dont l'identité et le père sont inconnus, qui ose dire qu'une partie de l'Algérie était la propriété d'un autre pays ».

Concernant la question palestinienne, le Président a réaffirmé que l'Algérie demeure fermement attachée à ses positions envers la Palestine jusqu'à son indépendance. « Tout le monde sait que la Palestine deviendra membre à part entière de l'ONU grâce à la ténacité de l'Algérie », a-t-il affirmé. Le Président a souligné qu' « El Qods-Est, dans les frontières de 1967, est une question clairement définie et reconnue par les Nations Unies. Cette cause reste au cœur des préoccupations internationales, en tant que territoire dont le statut politique n'a pas encore été résolu ».

Il a ajouté que l'idée de l'autonomie du Sahara occidental était une proposition française et non marocaine. « Nous en sommes conscients depuis des décennies... Les options de solution à la question du Sahara occidental oscillent entre le pire et le plus amer. C'est une question de décolonisation et de droit à l'autodétermination », a-t-il affirmé.

« L'ALGÉRIE SE PORTE BIEN MALGRÉ LES COMPLOTS »

Le Président a annoncé que la prochaine étape de son engagement est de lancer un dialogue politique inclusif pour faire face aux défis internes et régionaux. Ce dialogue sera « le fondement d'une démocratie réelle, visant à consolider la stabilité politique et sociale et à répondre aux attentes des citoyens ». « Nous continuons à avancer à pas sûrs, l'Algérie d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier ».

Tebboune a affirmé que « l'Algérie se porte bien malgré les complots. Ils ont attendu notre chute si nous nous étions endetté auprès du FMI ». Il a ajouté que le pouvoir d'achat augmentera de 53 % durant le mandat actuel grâce à une hausse de la production. Concernant le logement, il a souligné que les ennemis de l'Algérie s'attendaient à l'échec de la politique du logement, mais que le pays a répondu par des projets, dont ceux de dessalement de l'eau.

Le Président a salué les avancées économiques, notamment grâce à un nouveau cadre législatif favorable à l'investissement. La loi sur l'investissement garantit une stabilité réglementaire pour les dix prochaines années. L'Algérie a enregistré 10 500 projets d'investissement, et les grandes entreprises mondiales manifestent leur intérêt pour investir dans le pays. Les réformes économiques de l'Algérie ont été saluées par des institutions internationales telles que la Banque mondiale et le FMI.

Le Président a souligné l'importance des petites et moyennes entreprises dans cette transformation. Tebboune a insisté sur le fait que la croissance économique se réalise à travers un modèle de développement basé sur la diversification de l'économie et la libération de l'initiative privée. Selon lui, « tous les indicateurs économiques et financiers de l'Algérie sont au vert, comme le reconnaissent les institutions internationales ». Il a également mentionné que les perspectives économiques du pays sont très positives et que l'Algérie devrait faire partie des pays émergents dans les mois à venir.

Concernant les projets d'envergure, le président a annoncé que le pays avait commencé à exploiter ses ressources naturelles de manière autonome. Il a révélé que le port d'Oran recevra les premières cargaisons de fer fin 2025 ou début 2026. Ce projet contribuera à la création de richesse et d'emplois ». Le président a aussi évoqué le développement du réseau ferroviaire, notamment la ligne qui atteindra Tamanrasset, facilitant ainsi l'exploitation de ressources minières stratégiques.

En s'adressant aux Algériens de la diaspora, il les a encouragés à investir dans leur pays pour éviter qu'ils ne soient perçus un jour comme des étrangers. Il a ajouté que la loi sur l'investissement ne changera pas avant dix ans.

Le Président a rappelé qu'avant 2021, l'Algérie importait du carburant, mais qu'aujourd'hui, elle le produit localement sous toutes ses formes. Il a également souligné que l'Algérie est désormais autosuffisante en électricité, avec un excédent de 12 000 MW à exporter. Le secteur agricole a également progressé, avec une production évaluée à 37 milliards de dollars.

Concernant le secteur agricole, le président a annoncé que l'objectif est désormais d'atteindre l'autosuffisance en blé tendre, après avoir réussi à être autosuffisants en blé dur. Le président a conclu en rappelant ses instructions aux gouverneurs pour créer des zones d'activités dans les régions éloignées, affirmant que c'était un droit pour les jeunes de ces zones.

Le Président a également souligné la faiblesse de la contribution industrielle au PIB, qui n'atteignait que 3 % mais qui a considérablement augmenté. Il a salué l'esprit entrepreneurial des jeunes Algériens, qui, à travers les start-ups, ont relevé le défi de produire pour leur pays dans divers secteurs. Il a ajouté : « Notre jeunesse incarne une nouvelle génération, au cœur pur et aux mains propres, loin des pratiques de gonflement des factures ». Le Chef de l'Etat a réaffirmé l'importance du logement comme droit fondamental, avec la priorité donnée à l'éradication des habitations précaires.

Meriem Djouder



CONCOURS DE DOCTORAT

Inscription en ligne à partir de jeudi prochain

LES CANDIDATS au concours de doctorat sont invités à remplir leurs formulaires en ligne à compter du 2 janvier 2025, a annoncé, hier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué. «Les candidats au concours de doctorat doivent remplir leurs formulaires en ligne uniquement via le lien progres.mesrs.dz/webdoctorat, et ce à compter du jeudi 2 janvier 2025 à 00:00, sans avoir besoin de télécharger de documents supplémentaires», est-il précisé dans le même communiqué. L'inscription se fera donc uniquement en ligne, via le système d'inscription électronique «Progres «, mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur, qui a expliqué les mesures inédites concernant l'organisation du concours d'entrée au doctorat pour l'année universitaire 2024/2025. Cela entre dans le cadre de la modernisation et de la simplification de l'ensemble du processus de candidature, tout en visant une meilleure qualité de formation. Cette mesure s'inscrit également dans l'initiative «Zéro papier «, prônée par le gouvernement, qui vise à rationaliser les démarches administratives, tout en facilitant les inscriptions aux candidats et en accélérant le traitement des candidatures. Ainsi, le communiqué établit les modalités de formation et fixe les spécialités prioritaires. Des décisions qui font suite à une série de réunions organisées avec les acteurs du milieu universitaire, dans le cadre d'une approche participative et consultative. Le département ministériel de Kamel Baddari a mis l'accent sur des spécialités stratégiques essentielles pour l'innovation et le développement. Parmi les filières prioritaires, il a cité, dans un communiqué, les sciences informatiques, les mathématiques, les technologies de pointe et la langue anglaise. Le ministère a également veillé à préserver les filières des sciences fondamentales et des sciences humaines et sociales, mettant en avant que ces spécialités sont cruciales pour soutenir les efforts de développement et d'innovation du pays. Il convient de relever qu'une autre grande nouveauté a été instaurée cette année. Elle réside dans la mise en place du modèle de «l'école doctorale «, qui est, selon le ministère, un environnement scientifique intégré et multidisciplinaire. Cette infrastructure est un milieu à même de favoriser l'interaction et les échanges entre les doctorants et les professeurs. Elle permet également de créer des réseaux de partenariat entre les universités et de renforcer la coopération pédagogique et scientifique. Par ailleurs, ce nouveau système favorisera la collaboration avec les partenaires économiques et sociaux, et ce dans le cadre des accords préexistants.

Hamid B.

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE À BÉJAÏA

La deuxième phase lancée

La deuxième phase du recensement économique national a débuté hier à Béjaïa sous le signe du «Renseignement global pour la construction d'une économie intégrée».


Le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche.

Le coup d'envoi de cette nouvelle campagne a été donnée par le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche, en présence du chef de cabinet du wali, du directeur du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Béjaïa, Sid-Ahmed Ghali, du président et du directeur par intérim de la Chambre du commerce et d'industrie Soummam, Samir Mamas et Hocine Zaoui, et des cadres du ministère du Commerce. «Le choix de Béjaïa comme wilaya pilote par les autorités centrales du pays reflète le potentiel économique qui est très important et caractérisé par son leadership en matière d'industrie agroalimentaire avec 65 à 70% de production pour certains produits de large consommation», a indiqué la wilaya à l'occasion de l'ouverture de cette campagne, qui devrait s'étaler sur deux semaines environ et est considérée comme un prélude au lancement, en janvier prochain, de la campagne nationale du même genre. Il s'agit, selon toujours la même source, de «connaître avec précision les potentialités de la wilaya et du pays en termes de capacités de production et se mettre au diapason de la transformation numérique des secteurs économiques, dont le commerce, afin de créer un équilibre entre l'offre et la demande des produits».

Il s'agit aussi de mettre un terme aux dysfonctionnements, aux pénuries, à la spéculation sur les produits et cesser définitivement les manœuvres malsaines de certains lobbies qui cherchent à contrôler le marché national avec la création d'une véritable banque de données et permettre à l'Etat de prendre des décisions justes dans tous les domaines en relation». Les services de la wilaya ont pris un certain nombre de mesures en termes d'organisation pour réussir cette campagne par la mise sur pied d'une commission de suivi et d'évaluation du recensement qui rendra compte quotidiennement du déroulement et de l'avancement de l'opération sur le terrain».

Le directeur du commerce et de la promotion des exportations, Sid-Ahmed Ghali, a lancé un appel aux industriels et à tous les opérateurs économiques de la wilaya de Béjaïa afin de «coopérer avec les agents recenseurs pour le succès de cette opération qui est très importante pour l'économie nationale». M. Ghali a animé la veille un point de presse au cours duquel il est revenu sur les objectifs de ce recensement, les mesures prises sur le plan de l'organisation et la logistique, ainsi que le rôle jugé important que peuvent jouer les médias pour sa réussite.

Il y a lieu de noter que plus de 3800 entreprises sont concernées par ce recensement à Béjaïa, dont 1167 dans les quatre daïras de la haute vallée de Soummam, à savoir Akbou, Tazmalt, Ighil-Ali et Ouzellaguen, englobant plus de 300 activités économiques et industrielles.

N. Bensalem

MÉDÉA

Ralentissement de l'activité commerciale

LE COMMERCE de détail semble traverser ses jours les plus sombres si l'on en croit les déclarations de certains commerçants de la ville, au chef-lieu de la wilaya de Médéa, où des établissements de commerce divers et de chaussures ayant pignon sur rue ont dû, à leur tour, mettre la clé sous le paillasson pour ne pas continuer à travailler à perte et à payer les frais d'exploitation induits. Il convient de noter que la fabrication de chaussures, qui faisait la dynamique du commerce local, s'est estompée depuis quelques années face à la concurrence des produits venant d'autres régions du pays ainsi que des pays étrangers, réduisant ainsi l'activité de production locale à sa plus simple expression.

Même le projet de création d'un cluster dédié aux peaux, aux cuirs et à la chaussure, annoncé lors de la visite en 2022 du ministre de l'Industrie, n'a toujours pas été lancé alors que la création d'un cluster à Médéa répond aux vœux maintes fois exprimés par les opérateurs locaux activant dans la filière de la chaussure. Car, explique-t-on, le cluster a pour objectif de regrouper toutes les entreprises opérant dans le domaine de la maroquinerie qui compte, selon les statistiques avancées, pas moins de 800 PME et fabriques patrimoniales pour constituer une industrie à même de donner un essor à l'économie locale et atténuer les effets de la concurrence étrangère, asiatique notamment.

Il convient de rappeler que l'activité de la chaussure est un héritage ancien à Médéa. Elle a toujours fait la réputation de la ville, et des clients qui viennent de partout pour s'approvisionner en chaussures de différents types et formes, selon Abdelhakim Fechit, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Titteri.

En outre, l'industrie locale traverse la même situation de ralentissement alors que des projets de création de zones d'activité ont été enclenchés par l'administration dans le but de relancer la machine économique et promouvoir la production industrielle et l'investissement, quand bien même il a été donné la priorité aux porteurs de projets de disposer de terrains d'assiette raccordés à toutes les commodités (énergie, eau, accès). Et c'est dans le but de booster l'investissement que les autorités ont axé leurs actions sur la création de mini-zones d'activité à travers les communes, et de mettre en place les conditions de facilitation et d'accompagnement des promoteurs souhaitant installer leurs projets dans la wilaya. Dans ce cadre, la commission de suivi des investissements a identifié quelque 17 lieux d'implantation des zones d'activité, englobant près de 500 lots de terrain issus de l'opération d'assainissement du foncier industriel.

Nabil B.

GRÈVE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Le CNES appelle à la reprise des cours dès le 5 janvier

Alors que l'année universitaire traverse une période de turbulences dans les facultés de médecine, le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) a lancé un appel solennel aux étudiants pour reprendre les cours dès le 5 janvier prochain. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du CNES.



Le CNES propose des solutions concrètes.

Face à la poursuite de la grève qui continue de paralyser la majorité des facultés de médecine sur le territoire national, le CNES a pris de nouveau la parole pour proposer des solutions qui peuvent être rapidement concrétiser sur le terrain.
Le conseil a ainsi précisé, dans son communiqué, «qu'il reconnaît la légitimité des revendications des étudiants en médecine concernant leurs conditions d'étude, les stages pratiques et l'insertion professionnelle «, mais met en garde contre «les conséquences catastrophiques «d 'une prolongation de la grève.
Il a souligné qu'il y a risque d'une année blanche pour les facultés de médecine, ajoutant que ces répercussions seraient graves, tant pour les étudiants que pour la réputation de l'université algérienne.
Dans le détail, une année blanche sera désastreuse non seulement pour les étudiants, qui se verront contraints de prendre un retard considérable dans leur parcours académique, mais aussi pour la réputation des facultés de médecine et pour la santé publique, car elle provoquera un déficit de médecins dans les années à venir, affirme la même source
Afin de mettre fin rapidement à cette crise, le CNES propose une approche fondée sur le dialogue social et une concertation pour la résoudre.
L'organisation recommande tout d'abord une reprise des cours dès le 5 janvier prochain, comme acte de bonne foi de la part des étudiants grévistes. Cette reprise conditionnera de facto la mise en œuvre des solutions envisagées pour améliorer les conditions d'études dans les facultés de médecine.
Le CNES appelle aussi à la création d'un comité mixte regroupant des représentants des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Santé, du Travail et de la Sécurité sociale, des étudiants en grève, ainsi que des partenaires sociaux. Ce comité aura pour mission de suivre l'application des accords signés et de s'assurer de leur respect dans les délais impartis. Enfin, le comité devra rendre des rapports périodiques sur l'avancée des négociations et coordonner les efforts pour mettre en place les textes réglementaires nécessaires à la satisfaction des revendications.
Le Conseil tient à préciser que son objectif est «de faire prévaloir l'intérêt général au-dessus des divergences actuelles «. Il a ajouté que l'université et les facultés de médecine jouent un rôle stratégique dans le développement du pays, et de ce fait, leur stabilité est essentielle pour la qualité de la formation des futurs médecins qui, à leur tour, auront un impact déterminant sur la santé publique. Dans ce contexte «il est primordial de trouver une issue rapide à la crise, afin d'éviter que des milliers d'étudiants ne voient leur avenir compromis «insiste-t-il.
Le Conseil tient à rappeler que depuis sa création, le CNES s'est imposé comme le principal acteur de la stabilité dans le secteur de l'enseignement supérieur.
Il relève que sa mission ne se limite pas à la défense des enseignants, mais s'étend également à celle de l'université.
Le CNES a conclu, en lançant un appel à la « responsabilité collective» , en invitant les différents acteurs à faire preuve de sagesse et œuvrer ensemble pour garantir un avenir serein pour l'université algérienne.
Il a ainsi assuré qu'en ces temps de crise, le dialogue reste la seule voie possible pour sauver l'année universitaire et protéger l'avenir des étudiants et du système éducatif du pays, tout en insistant sur le fait que les jours à venir seront décisifs, et il appartient à chacun de prendre ses responsabilités pour éviter une catastrophe pour les générations futures.

Sihem Bounabi

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS DANS LE PRIMAIRE

Les inspecteurs en formation

UNE FORMATION spécialisée est destinée aux candidats ayant réussi leur examen professionnel pour accéder au nouveau grade d'inspecteur de l'enseignement primaire, spécialité langue anglaise, a débuté, hier, et se poursuivra jusqu'au 26 juin prochain. C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Éducation nationale. Le ministère a précisé que cette initiative répond à une double ambition, d'une part, elle s'inscrit dans le cadre des réformes initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans l'objectif de généraliser l'enseignement de l'anglais au cycle primaire et renforcer les compétences des enseignants, de l'autre, elle entend doter le système éducatif de cadres qualifiés, capables d'assurer un suivi pédagogique, un accompagnement et une évaluation continue des enseignants d'anglais dans une optique d'amélioration durable de la qualité de l'enseignement. Cette formation, qui s'étalera sur une période de dix mois, se distingue par son approche rigoureuse et multidimensionnelle.
Au total, 17 modules seront dispensés, avec des volumes horaires variant entre 10 et 35 heures par module, ces derniers couvriront des thématiques fondamentales, comme le droit scolaire, la gestion administrative, les techniques d'inspection, la rédaction administrative et la méthodologie de recherche.
Un accent particulier sera mis sur la didactique de l'anglais, les programmes et curricula, ainsi que l'accompagnement pédagogique afin de préparer les futurs inspecteurs à répondre aux exigences spécifiques de leur mission.
Par ailleurs, des aspects complémentaires seront abordés, notamment la linguistique générale, les techniques d'expression, l'histoire nationale et la civilisation islamique, la pédagogie de l'enseignement-apprentissage, l'ingénierie de la formation et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le cadre éducatif.
Le ministère tient à souligner que ce dernier point revêt une importance stratégique dans un contexte où la digitalisation joue un rôle croissant dans l'amélioration des pratiques pédagogiques.
Après cette phase théorique, qui constitue le cœur du programme, les candidats participeront à une formation pratique de deux mois. Cette immersion sur le terrain leur permettra de mettre en application les connaissances acquises, d'affiner leurs compétences et d'expérimenter directement les méthodes et outils d'évaluation, d'accompagnement et d'inspection, précise la même source.
En complément, chaque participant devra rédiger un mémoire de fin d'études portant sur une problématique spécifique à sa spécialité. Ce travail de recherche aura pour objectif de démontrer leurs capacités à analyser des enjeux complexes, formuler des solutions concrètes et contribuer de manière palpable à l'amélioration du système éducatif.
La tutelle tient à mettre en exergue le fait que cette initiative marque une étape importante dans l'évolution du système éducatif, notamment dans le cadre de l'introduction récente de l'anglais au primaire.
En adoptant une approche axée sur la rigueur, l'innovation et la multidisciplinarité, le ministère aspire à concrétiser sur le terrain son engagement à créer les conditions d'un enseignement de qualité, en phase avec les aspirations des élèves, des enseignants et de la société dans son ensemble. Ainsi, en formant des inspecteurs hautement qualifiés, il entend répondre à des défis multiples, tels que celui d'assurer un encadrement pédagogique de qualité, accompagner les enseignants dans l'amélioration de leur pratique, renforcer les performances des élèves et in fine contribuer à l'élévation des standards éducatifs au niveau national.
Cette démarche s'inscrit également dans une vision stratégique plus large dont l'objectif principal serait de positionner l'Algérie comme un acteur compétitif dans un monde globalisé où la maîtrise de l'anglais est devenue un atout incontournable.

S. B.

A la recherche du « Djim »

Par Mohammad Reza ZAEIRI
Conseiller culturel de la République Islamique d'Iran





PIQÛRE DE MOUSTIQUE INTELLIGENTE !

J'ai trouvé en Alger, cette ville que nous les iraniens appellons El Djazeera mon bien-être, entouré de bienveillance et de sécurité, baigné en amour et harmonie. Le nom 'El Djazeera' sert à différencier la capitale du pays ,.

Au début, je confondais souvent entre les deux appellations ici en Algérie. Une fois, en librairie, j'ai demandé une carte d'« El Djazair » et on m'a donné celle de l'Algérie. J'ai dû préciser qu'il s'agissait de la capitale : « El Djazair El Assima »

Une piqûre de moustique, contractée lors de mes premiers jours à Alger, m'a valu une vive douleur à la main droite. Cette douleur, d'abord supportable, s'est rapidement transformée en une démangeaison insupportable, me rappelant sans cesse sa présence. Malheureusement, la piqûre a évolué en une inflammation importante, rendant ma main bien plus volumineuse. Cette complication a entravé mes activités quotidiennes comme les ablulions. La démangeaison, associée à une douleur lancinante et à une sensation de chaleur intense, m'a rapidement inquiété !

Par hasard, j'ai croisé dans la rue un homme dont le bras gauche était énormément enflé. Sa main était au moins trois fois plus grosse qu'une main normale. J'ai tout de suite pensé qu'il avait vécu une expérience similaire à la mienne.

La peur et l'anxiété m'ont submergé à nouveau. Je me suis dit qu'il fallait une solution médicale urgente avant qu'il ne soit trop tard, alors je me suis empressé de me rendre dans une clinique où je connaissais déjà le propriétaire : une dame médecin d'une soixantaine d'années dotée d'une personnalité élégante, gentille et bienveillante. Elle est l'exemple parfait de ce que représente le peuple algérien, un modèle à suivre. Et je lui ai rendu visite à plusieurs reprises avec ma petite famille.

La peur m'a envahi. J'ai compris qu'il fallait agir vite et j'ai décidé de consulter le médecin que je connaissais. C'est une dame d'une soixantaine d'années dotée d'une personnalité élégante, gentille et bienveillante. Elle est l'incarnation de l'hospitalité algérienne, toujours prête à aider son prochain. Et je lui ai rendu visite à plusieurs reprises avec ma petite famille.

Fort de son expérience, le médecin a établi un diagnostic précis : une réaction allergique. Elle m'a alors prescrit un traitement spécifique pour soulager l'enflure. L'esprit plus léger, je me suis dirigé vers la pharmacie pour me procurer les traitements prescrits. Au fil des heures, la douleur s'est estompée et l'enflure a progressivement régressé. C'est à ce moment-là que j'ai saisi toute la portée de l'expression iranienne "tabcheh gharib kaz" : les moustiques ont une préférence pour les étrangers, j'avais souvent entendu cet adage quand j'étais petit, et je me demandais toujours comment un moustique pouvait savoir qu'une personne était étrangère pour la piquer ?!

Mon expérience m'a fait réaliser qu'un étranger est quelqu'un qui n'est pas acclimaté à un nouvel environnement, que ce soit au niveau de l'air, de la nourriture ou des boissons. Mon allergie a été déclenchée au fait de mon manque d'adaptation à cet nouvel écosystème. L'observation de mon expérience m'a conduit à réhabiliter les moustiques, qui agissent par instinct et non par choix !

Depuis cette première visite positive, j'ai consulté à plusieurs reprises des médecins en Algérie, tant pour moi-même que pour ma famille. Ils ont toujours fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une grande empathie. Mes visites dans les hôpitaux publics m'ont permis de constater les efforts de l'État Algérien pour garantir l'accès aux soins de santé pour tous les citoyens, dans des conditions sanitaires satisfaisantes…. C'est un point qu'il faut souligner et saluer

PAIN FRANÇAIS OU PAIN SYRIEN ?

L'une de nos premières préoccupations à Alger a été de trouver un pain similaire au pain iranien. En effet, le pain type baguette française, très populaire en Algérie, ne nous convenait pas. Donc nous avons exploré les boulangeries pour trouver un pain plus traditionnel.

Plus tard, nous avons découvert que les boulangeries algériennes offraient une palette de douceurs inattendue, mais leur sélection de pains ne répondait pas à nos critères. Nous avons par la suite découvert que le pain syrien ou libanais, aux saveurs plus proches de celles d'Iran, était disponible en superette. Cependant, notre préférence allait vers un pain fabriqué selon des méthodes traditionnelles.

En Iran, les boulangeries, ou "Nânvâyi" , sont des établissements spécialisés dans la fabrication du pain uniquement. On y déguste une grande variété de pains, tels que le Sangak, cuit sur une pierre brûlante, le Taftân, un pain rond cuit dans un four traditionnel, le Barbari, long et épais, ou encore le Lavash, un pain fin et croustillant.

Ces dernières années, le pain européen appelé ''pain fantaisie" s'est répandu dans les grandes villes.Dans les petites villes et les campagnes, les traditions boulangères perdurent. Le pain, souvent fabriqué à domicile, présente une grande diversité selon les régions.

En fin, nous avons trouvé une boulangerie qui fabriquait du pain syrien ! quelle joie d'avoir enfin trouvé cette boulangerie. Cependant, au moment de paiement, un autre problème a surgi : bien que le boulanger s'exprimait en langue arabe, il m'a indiqué le prix en français.

En outre, ce qui m'avait le plus surpris était le prix prononcé en arabe « les cents dinars ont été transformé en dix mille…» et j'ai été incapable de saisir l'ampleur de cette somme, j'ai demandé qu'il me le montre à l'écran. Les zéros se sont multipliés devant mes yeux, faisant exploser le prix d'un simple pain, le propulsant de quelques dizaines à des milliers, puis à des millions !

N'ayant d'autre choix que de céder, j'ai vidé mes poches, étendant mon argent sur le comptoir laissant le boulanger prendre ce qu'il voulait. Depuis ce jour, chaque transaction devient une épreuve. Je demande systématiquement aux vendeurs d'écrire les prix sur une calculatrice, en dinars algérien, pour éviter toute confusion.

Il est remarquable de constater chez ce peuple croyant et bienveillant une pratique commerciale des plus justes : les étrangers y sont traités sur un pied d'égalité, sans aucune discrimination dans les échanges.

D'ailleurs, depuis mon installation, aucun commerçant ne m'a jamais pris plus que le prix de la marchandise achetée. J'ai même essayé à plusieurs reprises de donner un supplément au vendeur pour voir s'il me trompait sur l'arrondi, mais il me restituait toujours la monnaie correctement.

D'ailleurs, Il convient de mentionner la probité remarquable des vendeurs Algériens que j'ai décelé moi-même. J'ai même tenté de les mettre à l'épreuve lors des emplettes quotidiennes en leur donnant un supplément, mais ils m'ont toujours restitué la monnaie correctement.

Rapidement, la confiance s'était installée naturellement dans mes échanges avec les vendeurs, leur honnêteté étant pour moi une évidence. D'ailleurs, je ne m'inquiétais même plus de vérifier la monnaie…

A ce sujet, j'ai lu une histoire émouvante à propos d'un agent de collecte qui, faisant preuve d'une intégrité exemplaire, avait rendu une somme d'argent importante à son propriétaire (près de vingt mille euros). L'attrait de cette somme d'argent n'a pas ébranlé sa détermination à agir en toute honnêteté, bien que cet argent aurait pu concrétiser quelques-unes de ses aspirations.

De ce qui précède, j'ai été surpris de découvrir en Algérie une diversité de boulangeries et de confiseries totalement différente de ce que je connaissais. En Iran, nous avons les 'Qanadi', des boutiques souvent artisanales spécialisées dans les friandises, qui proposent un large éventail de pâtisseries, des plus traditionnelles aux plus innovantes. En comparaison, la pâtisserie algérienne est un véritable continent de saveurs, tellement riche et variée qu'elle mériterait d'être évoquée dans un sujet à part. Contentons-nous de dire ici qu'elles valent le détour.

SIÈGE DU NORD DE GAZA

La vie de 75 000 personnes menacées, selon l'OMS

Le siège imposé depuis plus de 80 jours par l'entité sioniste au nord de la bande de Gaza met en danger la vie de 75 000 Palestiniens encore présents dans la zone, a prévenu l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Dans un communiqué publié hier sur son site, l'OMS se dit «consternée par le raid mené avant-hier contre l'hôpital Kamal Adwan, qui a mis hors service le dernier grand établissement de santé du nord de Gaza. Le démantèlement systématique du système de santé et le siège qui dure depuis plus de 80 jours dans le nord de Gaza mettent en danger la vie des 75.000 Palestiniens qui se trouvent encore dans la zone».

Selon les premiers rapports, sur lesquels s'est appuyée l'OMS, certaines zones de l'hôpital ont été brûlées et gravement endommagées lors du raid, notamment le laboratoire, l'unité chirurgicale, le département d'ingénierie et de maintenance, la salle d'opérations et le magasin médical.

L'agence onusienne a rapporté qu››au cours des deux derniers mois, la zone autour de l'hôpital est restée très instable et des attaques ont eu lieu presque quotidiennement. Cette semaine, des bombardements dans ses environs ont tué 50 personnes, dont cinq travailleurs de la santé de l'hôpital Kamal Adwan».

L'hôpital Kamal Adwan «est désormais vide», a constaté l'OMS, affirmant que vendredi soir, les 15 patients critiques restants, 50 soignants et 20 agents de santé ont été transférés à l'hôpital indonésien, qui ne dispose pas de l'équipement et des fournitures nécessaires pour prodiguer des soins adéquats.

L'OMS est «profondément préoccupée» par leur bien-être, ainsi que par celui du directeur de l'hôpital Kamal Adwan, qui a été arrêté pendant le raid. L'OMS a affirmé avoir perdu contact avec lui depuis le début du raid.

L'Organisation mondiale de la santé a noté que le raid contre l'hôpital Kamal Adwan fait suite à des restrictions d'accès de plus en plus strictes et à des attaques répétées. Depuis début octobre 2024, l'OMS a recensé au moins 50 attaques contre des établissements de santé ou à proximité. Elle a fait savoir que malgré les besoins de plus en plus criants en services et fournitures d'urgence et de traumatologie, «seules 10 des 21 missions de l'OMS à Kamal Adwan ont été partiellement facilitées entre début octobre et décembre».

Le communiqué souligne que «les efforts de l'OMS et de ses partenaires pour maintenir les opérations des hôpitaux ont été réduits à néant.

L'hôpital Kamal Adwan étant totalement hors service, et l'hôpital Al-Awda étant à peine opérationnel et gravement endommagé par les récentes frappes aériennes, le système de santé vital pour les habitants du nord de Gaza atteint un point de rupture».

Pour conclure, l'OMS a appelé à «garantir de toute urgence que les hôpitaux du nord de Gaza puissent bénéficier d'un soutien pour redevenir fonctionnels».

L'HÔPITAL AL-AHLY AL-ARABI ÉGALEMENT PRIS POUR CIBLE

Depuis le début de l'agression sioniste en octobre 2023, l'armée d'occupation israélienne n'a ménagé aucun effort pour mettre hors service toutes les infrastructures sanitaires de l'enclave. Bombardement et destruction de ces installations vitales étaient en tête des objectifs de la soldatesque sioniste. Hier matin, un autre établissement de Santé a été bombardé par l'armée d'occupation sioniste, il s'agit de l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi «Al-Mamadani», au nord de la bande de Gaza..

L'artillerie des forces d'occupation a bombardé, selon l'agence de presse Wafa, le dernier étage de l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi «Al-Mamadani, qui est considéré comme le seul hôpital encore en activité dans le nord de la bande de Gaza, après que celui de Kamal Adwan a été mis hors service suite à sa destruction par l'armée sioniste.

Depuis le début de l'agression de l'armée d'occupation contre le nord de la bande de Gaza, le 5 octobre dernier qui a coïncidé avec un siège militaire constant, l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi «Al-Mamadani a été ciblé par plusieurs attaques de missiles et des tirs.

Ces attaques répétées ont provoqué la mise hors service de la quasi-totalité du système de santé, en plus de l'arrêt des activités de la Protection civile et des ambulances du Croissant-Rouge Palestiniens.

Pour rappel, en octobre 2023, les avions de combat de l'armée sioniste ont bombardé l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi «Al-Mamadani», faisant au moins 500 martyrs parmi les Palestiniens.

Par ailleurs, l'armée sioniste poursuit ses crimes contre l'humanité en bénéficiant du soutien américain et de certains pays occidentaux. Hier, deux Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, dans le bombardement du quartier d'Al-Sabra, au sud de la ville de Gaza, et d'Al-Nuseirat, au centre de l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse Wafa. Un drone des forces d'occupation a bombardé le quartier d'Al-Sabra, au sud de la ville de Gaza, faisant un martyr, ont rapporté des sources locales citées par Wafa.

Par ailleurs, l'armée sioniste a bombardé la zone d'Al-Sawarha à Nuseirat, dans le centre de la bande de Gaza, faisant un martyr et quatre blessés, ajoute la même source.

L'artillerie des forces d'occupation a également tiré des obus et à la mitrailleuse à proximité de la zone d'Al-Dawa, au nord d'Al-Nuseirat.

Un Palestinien a, en outre, été blessé à la suite du bombardement par l'armée sioniste d'une maison dans la ville d›Abasan Al Kabira, à l'est de la ville de Khan Younes, dans le sud de la bande de Gaza, tandis que des bombardements d'artillerie et des tirs ont été signalés à l'est de la ville de Khouzaa. Au sud de la bande de Gaza, des véhicules militaires ont également tiré à la mitrailleuse sur des Palestiniens, au nord de la ville de Rafah. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Gaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 45.484 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 108.090 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

M. M.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE YÉMEN

Le chef de l'OMS échappe de peu à la mort à Sanaa

LE CHEF de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus a indiqué avant-hier avoir échappé de peu à la mort, lors d'attaques de l'entité sioniste jeudi sur l'aéroport de la capitale du Yémen.

Tedros Adhanom Ghebreyesus a raconté à la BBC que ses oreilles bourdonnaient encore depuis l'attaque de jeudi, alors qu'il s'apprêtait à embarquer dans un avion à Sanaa.

«Le bruit était si fort... si assourdissant, en fait. J'ai encore des bourdonnements d'oreille. Cela fait déjà plus de 24 heures. Je ne sais pas si cela a affecté mon oreille», a-t-il commenté. «La salle d'embarquement située à côté de nous a été touchée, puis la tour de contrôle», a indiqué M. Ghebreyesus.

«La situation était chaotique. Les gens étaient perdus et couraient dans tous les sens sans pouvoir se protéger : nous étions totalement à découvert», a-t-il décrit.

M. Tedros a posté sur X une vidéo des frappes et a remercié ses collègues et le personnel de l'aéroport qui ont tenté de le protéger lors de «l'attaque très dangereuse».

Pour démentir les allégations mensongères de l'entité sioniste sur cette attaque délibérée et criminelle contre un aéroport civil yéménite, M. Tedros a déclaré : «Nos vols, etc., sont connus internationalement. Je suppose donc que les gens qui veulent savoir le savent. Ce serait bien de poser la question à l'entité (sioniste)››.

Mais, a souligné le chef de l'OMS, la protection des installations civiles prévue par le droit international doit être respectée.

«Ce que je sais, c'est que c'est un aéroport civil. S'il y a autre chose, je ne l'ai pas vu. Mais je sais qu'il servait, à l'époque, à des vols civils».

R.I.

GRIPPE SAISONNIÈRE À KHENCHELA

Plus de 15 000 personnes vaccinées

UN TOTAL de 15 082 personnes ont été vaccinées contre la grippe saisonnière, dans la wilaya de Khenchela depuis le lancement à la mi-octobre de la campagne nationale de vaccination. C'est ce qu'a indiqué, hier, M. Zineddine El-Okbi, directeur local de la santé.
A ce propos, le même responsable a précisé que l'opération a bénéficié à 5 623 personnes âgées de 65 ans et plus, 6 229 personnes atteintes de maladies chroniques, 120 femmes enceintes, 2 812 fonctionnaires du secteur de la santé, 138 voyageurs pour accomplir la Omra et 16 enfants atteints de maladies chroniques.
La campagne se poursuit encore à travers les établissements sanitaires de la wilaya jusqu'à toucher toutes les catégories ciblées, selon la même source qui a précisé que le vaccin est gracieusement assuré au niveau des cliniques publiques et est proposé aussi par des officines conventionnées contre de l'argent qui est ensuite remboursé par la sécurité sociale.
Selon la même source, pas moins de 37 centres de vaccins fixes et 6 autres mobiles (destinés aux localités enclavées) ont été réservés par la direction de la santé pour cette campagne de vaccination qui s'inscrit dans le cadre des efforts de préservation de la santé publique et de protection des catégories les plus exposées aux risques de complications liées aux maladies saisonnières.
Le service de prévention de la même direction a reçu à la mi-octobre passé 18.500 doses de vaccin contre la grippe saisonnière distribuées ensuite aux établissements public de santé de proximité des 21 communes de la wilaya, a-t-il indiqué.
M. El-Okbi a invité les personnes des catégories ciblées, notamment celles atteintes de maladies chroniques et les femmes enceintes à se rapprocher des établissements de santé publique et pharmacies pour se faire vacciner.

R.R.

PRODUCTION DE POMME DE TERRE À AIN DEFLA

Près de 1,5 million de quintaux attendus

LA PRODUCTION de la pomme de terre d'arrière-saison au titre de la campagne agricole 2024/2025, attendu dans la wilaya d'Ain Defla est estimée à près de 1,5 millions de quintaux. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction des services agricoles (DSA).
Le secteur agricole à Ain Defla table sur une production prévisionnelle avoisinant 1,5 millions de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison, avec un rendement de près de 300 quintaux à l'hectare, ont précisé les services de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la DSA.
Les mêmes services ont ajouté qu'une superficie dépassant les 300 hectares a été déjà récoltée depuis le début de décembre, commencement de l'arrachage de la pomme de terre à travers plusieurs régions de la wilaya.
La superficie qui a été réservée à culture de la pomme de terre d'arrière-saison est estimée à 4 500 hectares, dont 1000 ha destinée pour la pomme de terre de consommation et une superficie de 3.500 ha pour la semence, souligne la même source. La semence qui a été utilisée lors de cette campagne a été produite au niveau de locale, a-t-on souligné au niveau du service de l'organisation de la production et de l'appui technique.

R.R

SENSIBILISATION SUR LE DISPOSITIF DE L'AUTO-ENTREPRENEUR À CONSTANTINE

Caravane mobile dédiée aux femmes rurales

A l'initiative de la direction de l'action sociale et de solidarité (DASS), une caravane mobile de sensibilisation et d'information sur le dispositif de l'auto-entrepreneur dédiée aux femmes rurales, a été lancée, hier, dans la wilaya de Constantine. C'est ce qu'a annoncé, Abdelkader Dehimi, son directeur.



L'opération dont le coup d'envoi a été donné depuis la commune de Benbadis (Sud-Est de Constantine) s'inscrit dans le cadre du programme national d'insertion économique de la femme rurale et conformément à la convention de partenariat signée entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et celui de l'Economie de la connaissance, des Starts-up et des Micro-entreprises, a-t-il précisé.
Initiée en coordination avec les antennes locales de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et les services des impôts. Le même responsable a précisé que la caravane vise à expliquer les méthodes d'accompagnement de cette catégorie en matière de montage et de financement de projets, dans le cadre de différents dispositifs d'aide à l'emploi à l'instar de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et cela, afin de faciliter leur insertion économique et d'encourager l'esprit de l'entrepreneuriat. Et ajoute, relevant que la promotion de la femme rurale à travers l'affirmation et la valorisation de ses capacités, constitue une priorité pour le gouvernement.
En outre, M. Dehimi a fait savoir que parallèlement, une formation sur ce dispositif (auto-entrepreneur) a été entamée la fin de la dernière semaine au profit des cadres des cellules de proximité et de solidarité (CSP) relevant de l'antenne locale de Constantine de l'Agence de développement social (ADS) et des associations activant dans le domaine de la promotion de la femme rurale. Cette session de formation qui se déroule au niveau du Centre national de formation de personnel pour handicapés (CNFPH), se poursuivra jusqu'au janvier prochain et cible l'ensemble des équipes pluridisciplinaires chargées de la gestion de ces CSP dont des médecins, des sociologues, des psychologues et des assistants sociaux encadrés par des spécialistes de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).
A signaler que la wilaya de Constantine dispose actuellement de quatre antennes locales relevant de l'ADS situées dans les communes de Constantine, d'El-Khroub, d'Ibn Ziad et de Benbadis. **R.R.**

CONSTANTINE

Le DGSN inaugure des structures opérationnelles et sociales de la police

LE DIRECTEUR général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé avant-hier, à Constantine l'inauguration et le lancement de plusieurs projets de structures opérationnelles et sociales de la police.
Le DGSN a entamé sa visite dans la wilaya en compagnie du wali, Abdelkhalek Sayouda et des cadres supérieurs de la sûreté nationale par l'inauguration du siège de la 2ème sûreté urbaine de l'extension Ouest de l'unité de voisinage (UV14), à la circonscription administrative Ali Mendjeli, réalisé en six mois pour plus de 36,41 millions DA.
Le même responsable a exhorté les services de la sûreté à focaliser sur la prise en charge des préoccupations des citoyens et à les placer au centre de leur mission tout en assurant l'accompagnement de l'extension urbaine en cours dans les grands pôles urbains.
Il a également inauguré un hôtel de police (60 lits) à la même unité de voisinage baptisé du nom du chahid du devoir national Hassi Khellaf, insistant à l'occasion sur la nécessité de fournir toutes les commodités pour le bien être des résidents et leur permettre d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions.
Le DGSN a posé en outre à l'unité de voisinage 14 la première pierre du projet de réalisation prévue dans 16 mois de 250 logements promotionnels aidés (LPA) au profit des employés du corps de la police.
A la cité 4 000 logements de la commune d'Ain Abid, M. Badaoui a inauguré le siège de la 2ème sûreté urbaine.
Au terme de sa visite, le DGSN a présidé au siège de la wilaya une rencontre avec les cadres et fonctionnaires de la sûreté de wilaya, saluant les résultats obtenus sur le terrain et les invitant à déployer davantage d'efforts dans la lutte contre la criminalité en coordination avec tous les partenaires.
Il a également réaffirmé l'impératif du bon accueil et orientation des citoyens.

R.R.

17E FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Le TNA entre en compétition avec le spectacle, «Aqd El Djouhar»

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) est entré, samedi soir à Alger, en compétition du 17e festival national du Théâtre professionnel (Fntp), avec «Aqd El Djouhar» (le collier de perles), une épopée historique qui a plongé le nombreux public présent, dans les profondeurs de l'Histoire.



Mis en scène dans une conception contemporaine, par Haïder Benhassine sur des extraits tirés du texte de la dramaturgie éponyme du regretté M'Hamed Benguettaf (1939-2014), le spectacle, accueilli au TNA, a également été programmé à l'occasion des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération. Plusieurs événements indépendants entre eux ayant marqué l'histoire d'Algérie, depuis les premières résistances populaires à l'occupant français, ont été restituées dans un genre contemporain actualisé, conduit par une vingtaine d'artistes, entre comédiennes, comédiens, ballerines et danseurs. Dédié à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie depuis les quelques années qui ont suivi l'invasion française en 1830 déjà, le texte de M'Hamed Benguettaf est doté de la «dimension Brechtienne» -Bertolt Brecht, (1898-1956) dramaturge, metteur en scène, écrivain et poète allemand connu pour son opposition à la «poétique» qui, selon lui, décroche le comédien du personnage qu'il interprète-. Théâtre dans le théâtre, les artistes, en situation de répétition et de préparation de cette illustre épopée ont brillé de maitrise et de professionnalisme, s'investissant pleinement dans leurs personnages respectifs dans un espace scénique quasi vide et entièrement ouvert, laissant apparaitre les penderies des comédiens où leurs différents costumes de scènes étaient accrochés. Occupant tous les espaces de la scène, et entretenant des échanges au rythme ascendant et soutenu, les comédiennes et les comédiens ont reconstitué les extraits de textes choisis.

Parmi les comédiens et danseurs qui ont raconté la gloire des valeureux Martyrs, Sifeddine Bouha, Bouhadjar Boutchiche, Ghazel Laloui, Djaffar Benhalilou, Hichem Guergah, Hadjer Seraoui, Faziza Chemakh, Hakim Guemroud, Mounira Rouidji Fissa, Abdelkrim Beriber, Fouad Zahed, Khelifa Benbrahim Rachid, Salaheddine Khaldi, Ahcène Bellazreg, et Ikram Iflis.

La scénographie, signée par le metteur en scène et Abdelghani Mazouz, s'est basée sur une scène quasi vide, ce qui suppose la densité du texte qui s'est suffi à lui-même et un espace entièrement ouvert, soumis à un éclairage judicieux qui a créé les atmosphères adéquates à chacune des situations du spectacle.

Conçues dans une gestuelle et des mouvements empreints des scènes d'exactions, de violence et de brutalité commises par l'armée coloniale française à l'égard des populations autochtones, les chorégraphies de Youcef Meftah ont été des plus concluantes, car illustrant parfaitement les situations d'oppression et de persécution proposées.

La bande son et musique, signée Bahr Bensalem, a également été d'un apport hautement favorable à la trame, avec notamment, une illustration au fait des tableaux et des chorégraphies suggérés. Dans la solennité de l'instant, le public, tenu en haleine, a savouré tous les moments du spectacle, applaudissant longtemps les artistes à l'issue de la représentation, produite par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi.

Ouvert le 20 décembre dernier, le 17e FNTP se poursuit jusqu'au 30 du même mois avec 19 représentations en compétition, en plus de celles programmées hors concours à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

R. C.

«Essakia», une fresque historique pour célébrer la solidarité algéro-tunisienne

LA PIÈCE de théâtre «Essakia, les grands ne meurent pas», une épopée tragique mettant en lumière les sacrifices héroïques des femmes algériennes dans la lutte contre le colonialisme français durant la Guerre de libération et la solidarité entre les peuples tunisien et algérien, a été présentée samedi à Alger en compétition du 17e Festival national du théâtre professionnel (Fntp).

Produit par le Théâtre régional de Souk Ahars, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, le spectacle mis en scène par Soumia Bounab, sur un texte écrit par Mazen Fareh Ilyès, revient sur une période cruciale de l'histoire de l'Algérie, marquée par les massacres odieux de Sakiet Sidi Youcef (Tunisie), perpétrés le 8 février 1958 par l'armée d'occupation. Rendu par 15 comédiens, le spectacle relate en 70 mn l'histoire d'une famille algérienne qui a affronté avec héroïsme la brutalité des soldats d'occupation à travers le personnage de Rebiha (Lydia Laarini), veuve de chahid (martyr). La solidarité entre les peuples algérien et tunisien durant Guerre de libération a été également illustrée dans ce spectacle à travers le personnage de l'infirmière tunisienne (Sali Bennacer), venue en aide aux moudjahidine blessés durant cette odieuse attaque de l'armée d'occupation qui a ciblé des civils algériens et tunisiens. Les comédiens ont brillamment incarné leurs rôles respectifs, en rendant un texte dense nourri d'une vision dramaturgique, basée sur l'esthétique et le jeu bien présenté qui ont occupé tous les espaces scéniques.

La scénographie, œuvre de Zine El Abidine Khettab, faite d'un décor «simple» et fonctionnel, a consisté en une mise en scène «judicieuse», dégageant deux espaces scéniques distincts (maisons) et le maquis (montagnes), de manière à permettre aux comédiens une fluidité des mouvements dans l'ensemble de l'espace dominé par deux maisons, implantées au milieu de la scène.

Soutenu par une bande son, signée Zekri Bensalah, qui a brillamment illustré les différentes atmosphères tragiques et les fortes émotions de la trame, l'éclairage fait de couleurs chaudes et froides, a participé davantage à recréer les atmosphères et les différentes situations rendues dans le spectacle.

Ouvert le 20 décembre, le 17e Fntp se poursuit jusqu'à lundi avec 19 représentations en compétition, en plus d'autres pièces hors compétition programmées à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

R. C.

CONFÉRENCE À ALGER

La culture de la résistance au cœur de la cause palestinienne

LA BIBLIOTHÈQUE nationale d'Algérie (BNA) a organisé, samedi à Alger, une conférence sur la cause palestinienne et la culture de la résistance, au cours de laquelle les participants ont mis en avant le rôle important de l'Algérie à travers l'histoire dans la défense de cette cause.

Placée sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, en collaboration avec la Fondation algérienne pour la reconstruction en Palestine, à l'occasion du 46e anniversaire de la mort du président Houari Boumediene (1932-1978), cette conférence a vu la participation de représentants des présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que de nombreux cadres de la société civile, d'écrivains et d'intellectuels.

Le président de la Fondation, Nacer-Eddine Hazem, a souligné, dans son intervention, le «rôle pivot» joué par l'Algérie à travers l'histoire et l'engagement de ses hommes à défendre la cause palestinienne», ajoutant que l'évocation de la culture de la résistance «doit nécessairement s'appuyer sur la boussole de la liberté qui a guidé le peuple algérien dans son combat contre le colonisateur français de 1830 à 1962, et dont le prix du recouvrement de la souveraineté a été des millions de martyrs».

De son côté, le sénateur Mohamed Amroune, représentant le président du Conseil de la nation, a déclaré que la culture de la résistance était «un ensemble de valeurs, de principes et de comportements qui ont forgé les Algériens tout au long de leur résistance au colonialisme français», soulignant, dans ce cadre, que «les positions de l'Etat algérien ont toujours été et demeurent honorables à l'égard de la cause palestinienne que le défunt président Houari Boumediene a inscrite parmi les constantes de la nation algérienne».

Pour sa part, Nacer Bettiche, représentant du président de l'APN, a rappelé que l'expression du défunt président Houari Boumedine: «Nous sommes avec la Palestine, injuste ou opprimée», est devenue un «slogan vivant» qui continue de guider tous les Algériens, et que cela «renvoie au long parcours de la résistance populaire et à la lutte acharnée des Algériens pour recouvrer leur liberté».

Il a également évoqué la conférence de rassemblement pour l'unité nationale palestinienne, parrainée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ajoutant que cette rencontre s'ajoute aux multiples actions et positions prônées par l'Algérie dans les fora internationaux, car profondément convaincue en la cause palestinienne juste.

R. C.

COUPE D'ALGÉRIE (32 ES DE FINALE)

O.Akbou-CSC, JSS-USMK et ESBA-MCA à l'affiche

Les 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football qui débuteront ce lundi 30 décembre, et s'étaleront jusqu'au 16 janvier 2025, seront dominés par les affiches entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis : Olympique Akbou- CS Constantine et JS Saoura-USM Khenchela, auxquelles s'ajoute le sulfureux derby algérois, ES Ben-Aknoun (L.2) - MC Alger (L.1).

C'est cette dernière rencontre domiciliée au stade olympique du 5-Juillet, qui aura le bonheur d'ouvrir ce lundi les 32 es de finale de l'édition «2024-2025», de Dame coupe. Une confrontation qui drainera à coup sûr un public nombreux, dont notamment les supporteurs mouloudéens privés depuis quelques semaines des matchs de leur équipe favorite pour cause de «huis-clos».Auréolé de son titre symbolique de champion d'hiver du groupe «Centre-Ouest», qu'elle domine avec cinq longueurs d'avance sur son poursuivant direct le RC Kouba, l'ESBA tentera de relever le défi devant l'ogre mouloudéen, champion d'Algérie en titre, et finaliste de la défunte édition remportée par le CR Belouizdad (1-0).Les gars de Ben-Aknoun, emmenés par l'ancien défenseur du «Doyen», Abderrahmane Hachoud, bien partis pour reprendre leur place parmi l'élite, sont décidés à livrer un grand match, bien que leur principal objectif reste avant tout, l'accession en L1. En revanche, les Mouloudéens qui viennent de mettre fin à une série d'insuccès en championnat, à la faveur d'une victoire devant le NCM à Magra (2-1), appréhendent beaucoup leur retour au stade du 5-juillet, où ils n'ont obtenu aucune victoire en championnat depuis l'entame de la saison en cours.Les hommes du nouvel entraîneur, Khaled Benyahia, qui pensent beaucoup plus à leur prochaine sortie face aux Soudanais d'El-Hillal, prévue samedi prochain à Nouakchott (Mauritanie), tâcheront à l'instar de la saison écoulée, de mener à bien, les deux compétitions nationales.L'autre principale affiche de ce tour opposera deux équipes de l'élite, le CS Constantine glissé à la 4e de L.1, qui se rendra à Bejaia pour y défier l'O.Akbou (9e).Les Sanafirs qui restent sur une défaite en déplacement contre la JS Saoura, tenteront de renouer avec le succès à l'occasion de la Coupe d'Algérie. De son côté,





l'Olympique Akbou, qui a démarré la saison du bon pied, est en train de marquer le pas, en témoigne le récent revers face à l'actuel tenant du trophée le CR Belouizdad (0-1).La JS Saoura et l'USM Khenchela, auteurs de résultats en dents de scie en championnat, s'affronteront dans un duel qui s'annonce indécis, même si la formation de Béchar, qui a remporté une belle victoire en championnat face au CSC, bénéficiera de la faveur des pronostics, devant une équipe de l'USMK qui alterne le bon et le moins bon en Ligue 1.Le CR Belouizdad, tenant du trophée, recevra la formation du CR Zaouia (Inter-régions), dans un match largement à la portée des hommes d'Abdelkader Amrani, qui viennent de se relancer en championnat comme l'atteste leur belle remontée au classement (6e) avec en plus quatre matchs en retard. Les Belouizdadis qui détiennent le record de titres (9) en coupe, viseront un 10e sacre.Les anciens détenteurs du trophée, la JS Kabylie, l'USM Alger et le MC Oran, auront l'avantage d'affronter des adversaires plus ou moins «prenables», l'ES Guelma (Inter-Régions), l'O.Magrane (L.2) et l'US Bechar-Djedid (L.2). Le tirage au sort a également donné lieu à un «big derby» algérois entre clubs de Ligue 2 amateur : USM El Harrach - NA Husseïn-Dey.Auteurs d'un excellent début de saison, les Harrachis, dauphins du MB Rouissat (Gr. Centre-Est), espèrent poursuivre sur leur lancée, face à une équipe du Nasria qui commence à retrouver des couleurs après une entame de saison difficile.Outre USMH-NAHD, trois autres matchs opposeront des clubs de la Ligue 2 : CR Témouchent/CA Batna, RC Kouba/GC Mascara, et US Chaouia/ WA Mostaganem.Un autre derby, mais celui-ci des hauts-plateaux, sera au menu des 32es de finale entre le MC El-Eulma (Inter-régions) et l'actuel Co-dauphin de Ligue 1, l'ES Sétif.Enfin, les petits poucets de l'épreuve populaire : l'ES Théniet El-Abed et CR Sendjas, pensionnaires de la division régionale 2, devront batailler dur pour «rester en vie», face respectivement à la JSM Tiaret en déplacement, et au Paradou AC à domicile.

Les 1/16es de finale se joueront les 10 et 11 janvier 2025.Les matchs des quarts de finale et des demi-finales de la Coupe d'Algérie se joueront dans un grand stade neutre, avec l'utilisation de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

Lundi, 30 décembre 2024 :

Stade du 5-juillet (Alger) : ES Ben Aknoun (L2) - MC Alger (L1) -19h00

Stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa) : Olympique Akbou (L1) - CS Constantine (L1) - 15h00

Stade du 20-août 1955 (Béchar) : JS Saoura (L1) - USM Khenchela (L1) - 15h00

Stade du 24 février (Sidi Bel-Abbès) : USM Bel-Abbès (Inter-régions) - JS Azazga (Inter-régions)

Stade d'Aïn Témouchent : CR Témouchent (L2) - CA Batna (L2) - 14h30

Stade du 1er-novembre (Batna) : ES Bouaâkeul (Inter-régions) - CR Béni Tamou (Inter-régions)

Stade des frères Brakni (Blida) : USM Blida (Inter-régions) - IRB Sedrata (Inter-régions)

Stade Souidani Boudjemaâ (Guelma) : ES Guelma (Inter-régions) - JS Kabylie (L1)

Stade du Ferradj (Mostaganem) : ES Mostaganem (L1) - WM Tissemsilt (Inter-régions)16h00

Stade Gaid Ahmed (Tiaret) : JSM Tiaret (L2) - ES Théniet El-Abed (Régionale 2)

Stade Habib Bouakeul (Oran) : IRB El Kerma (Inter-régions) - ASO Chlef (L1)

Stade du 19-mai 1956 (Annaba) : USM Annaba (L2) - CRB Aïn Yagout (Inter-régions)

Stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa) : MO Béjaia (Inter-régions) - AS Khroub (L2)

Stade du 1er-novembre (El-Harrach) : JS Haï Djabel (Inter-régions) - ORB Oued Fodda (Inter-régions)

Stade Colonel Chaâbani (Touggourt) : NRB Touggourt (Inter-régions) - RC Bougaâ (Inter-régions)

Stade Messaoud Zougar (El-Eulma) : MC El-Eulma (Inter-régions) - ES Sétif (L1)

Samedi, 4 janvier 2025 :

Stade Benhaddad (Kouba) : RC Kouba (L2) - GC Mascara (L2)

Stade des frères Bouchelik (Magra) : NC Magra (L1) - MB Rouissat (L2)

Stade Akid Lotfi (Tlemcen) : ISC Tlemcen (Inter-régions) - USM Sétif (Inter-régions)Stade du 20-août 1955 (Béchar) : US Béchar Djedid (L2) - MC Oran (L1)

Stade du 1er-novembre (El-Harrach) : USM El Harrach (L2) - NA Husseïn-Dey (L2)

Stade Colonel Chaâbani (Touggourt) : IRB Nezla (Inter-régions) - ESM Koléa (L2)

Stade Zerdani Hassouna (Oum El-Bouaghi) : US Chaouia (L2) - WA Mostaganem (L2)

Stade Souidani Boudjemaâ (Guelma) : Nasr El-Fadjoudj (Inter-régions) - MC El-Bayadh (L1)

Stade Kerboussi (Arzew) : MJ Arzew (Régionale 1) - Mouloudia des Chouhada (Régionale 1)

Stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa) : JSM Béjaia (Inter-régions) - IRB Hassi R'mel (Inter-régions)

Stade Meflah Aouad (Mascara) : CA Sid Abdelmoumen (Inter-régions) - AE El-Eulma (Inter-régions)

Stade Ghalemi (Barika) : MB Barika (Inter-régions) - JS Jijel (L2)

Lundi, 6 janvier 2025 :

Stade Boumezrag (Chlef) : CR Sendjas (Régionale 2) - Paradou AC (L1)

Stade d'Al-Alia (Biskra) : US Biskra (L1) - SC Mecheria (L2)

Stade du 5-juillet (Alger) : CR Belouizdad (L1/ tenant) - CR Zaouia (Inter-régions)

Jeudi, 16 janvier 2025:

Stade du 5-juillet (Alger) : USM Alger (L1) - Olympique Magrane (L2)

LIGUE 1 MOBILIS (15E JOURNÉE) :

La JSK tombe à Chlef, l'USMK s'impose à El Bayadh

L'ASO Chlef et l'USM Khenchela ont réussi une très bonne opération samedi, en clôture de la 15e journée de la Ligue 1 Mobilis, en rejoignant l'USM Alger et le CS Constantine à la quatrième place du classement général, avec 20 points pour chaque club, après leurs succès respectifs contre la JS Kabylie (1-0) et le MC El Bayadh (1-2).

La JSK dont la dernière défaite remonte au 19 octobre face au MC Oran (2-0), pensait tenir le match nul face à l'ASO, mais c'était sans compter sur l'abnégation des locaux qui ont réussi à inscrire le but de la victoire dans le temps additionnel sur un penalty transformé par Evra Agbagno (90+4), offrant trois précieux points à son équipe .En dépit de cette défaite, les hommes d'Abdelhak Benchikha restent provisoirement leaders, avec 24 points, soit avec trois longueurs d'avance sur leurs premiers poursuivants au classement général, le MC Alger et l'ES Sétif.A la faveur de son succès, l'ASO (20 pts) qui reste sur une série de quatre journées sans défaite, rejoint l'USMA, le CSC et l'USMK à la quatrième place.De son côté, l'USMK a réussi à s'imposer en déplacement contre le MCEB, qui demeurait pourtant sur une belle victoire en déplacement contre l'Olympique Akbou (1-0). Les visiteurs étaient les premiers à trouver le chemin des filets dans ce match, par l'intermédiaire de Samer (45e+1), et c'est Belaribi qui a égalisé pour le MCEB à la 50e. Mais la joie des locaux a été de courte durée, puisque moins de deux minutes plus tard, Saâdou a redonné l'avantage à l'USMK (1-2).Une précieuse victoire qui propulse le club de Khenchela à la quatrième place, ex aequo avec l'USM Alger, le CS Constantine et l'ASO Chlef, avec 20 points pour chaque club, alors que le MCEB reste scotché à la 14e place, avec 14 points en autant de matchs.
Le bal de cette 15e journée s'était ouvert jeudi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, avant de se poursuivre le lendemain, vendredi, avec le déroulement de trois autres rencontres, et dont les club algérois ont été les plus grands bénéficiaires.En effet, outre le MCA et le Paradou AC, qui ont ramené de précieuses victoires de leurs déplacements respectifs chez le NC Magra (2-1) et l'ES Mostaganem



(2-0), l'USM Alger et le CR Belouizdad ont réalisé eux aussi de bonnes opérations.Le Chabab, après des débuts difficiles en championnat, a enchainé un cinquième succès consécutif, en battant l'Olympique Akbou (1-0), alors que les Rouge et Noir ont eu un peu plus de réussite face au MC Oran, qu'ils ont assez facilement dominé (3-0).Des victoires qui valent leur pesant d'or, car permettant au CRB de se hisser à la sixième place du classement général, avec 19 points, soit à une longueur de l'USM Alger (4e/20 pts), et qui comme lui compte quatre matchs en retard.A l'inverse, l'ES Sétif et le CS Constantine n'ont pas bien profité de cette 15 journée, qui en cas de victoire aurait pu leur permettre de recoller carrément à l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, la JS Kabylie.Malheureusement pour eux, les Sétifiens se sont finalement contentés d'un nul vierge chez la lanterne-rouge, l'US Biskra, alors que les Sanafir se sont inclinés (2-0) chez la JS Saoura.Malgré tout, ces deux clubs restent provisoirement dans le peloton de tête, à la seule différente que l'Entente (3e/21 pts) a déjà disputé ses quinze matchs, alors que le CSC (5e/19 pts) en compte deux de moins.
C'est ce qui empêche d'ailleurs la JS Kabylie de célébrer son titre honorifique de championne d'hiver, car mathématiquement, plusieurs clubs pourraient lui ravir la première place s'ils parviennent à remporter la totalité de leurs matchs en retard.Allusion faite essentiellement au MC Alger, l'USM Alger et le CR Belouizdad,mais aussi au CS Constantine et le Paradou AC, qui mathématiquement peuvent prétendre à ce titre symbolique.

FAF /Sadi veut remettre en ordre le football algérien

DÉSORMAIS AVEC la double casquette de président de la Fédération Algérienne de Football et de Ministre des Sports, Walid Sadi dispose d'une grande marge dans son action en faveur du football national.»En intervenant publiquement aujourd'hui, quelques semaines seulement après sa nomination en tant que Ministre des Sports, Walid Sadi a tenu à livrer le cap de son action dans les mois à venir.Le président de la FAF s'est ainsi montré clair : ce qui lui importe, c'est de réellement professionnaliser le football algérien, pour l'heure bien trop dépendant des aides et autres subventions publiques. Walid Sadi établit ainsi l›»obligation pour les clubs de fournir des efforts en matière de réduction des dépenses et de leur masse salariale dès le début de la saison 2025/2026, tout comme l'obligation pour les clubs de revoir leur balance des paiements à un niveau concevable et de se tenir à un budget prévisionnel.»
L'on peut comprendre de pareils propos qu'un salary cap sera mis en place, et il pourrait intervenir dès cet hiver d'après nos informations.Ainsi, en plus de la volonté de créer des académies de formation pour les U11, U13 et U15, Walid Sadi décide clairement de promouvoir une gestion authentiquement professionnelle des clubs et exige d'eux qu'ils proposent des plans de gestion pérenne de leurs finances. La DNCG, pour l'heure trop limitée, pourrait avoir des pouvoirs renforcés. La fin de l'opulence sur fonds publics pour nos clubs

VERS L'INSTAURATION D'UN PLAFOND SALARIAL

Une rencontre décisive est prévue au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) entre les présidents des clubs et le responsable de la Ligue de football professionnelle (LFP), Amine Mesloug.
Ce rendez-vous abordera des mesures importantes visant à rationaliser les dépenses et à renforcer la gestion des clubs professionnels.L'un des principaux points à l'ordre du jour concerne l'instauration d'un plafond salarial pour les joueurs. À partir du mercato hivernal prochain, aucun joueur ne pourra percevoir un salaire mensuel dépassant 250 millions de centimes (10 000 euros). Toutefois, deux conditions permettront exceptionnellement de dépasser ce seuil :Garantie écrite du principal actionnaire : Si une entreprise nationale détient la majorité des parts du club, son propriétaire devra fournir un engagement écrit garantissant le paiement du salaire.Preuves de rentabilité commerciale : Le club devra démontrer, par des preuves tangibles, qu'il a généré des revenus financiers indépendants de l'apport de l'entreprise nationale actionnaire majoritaire.L'accent sera également mis sur la rationalisation des dépenses et le développement des infrastructures de formation.
Les clubs auront jusqu'au 31 janvier 2025 pour lancer leurs académies de jeunes joueurs, élément clé pour l'avenir du football algérien.Enfin, il sera question de mettre en place un nouveau modèle de contrat pour les joueurs et d'appliquer strictement les critères d'obtention des licences pour les clubs professionnels.
Cette réforme vise à professionnaliser davantage la gestion des clubs et à garantir leur conformité avec les standards de la Ligue. Cette réunion pourrait marquer un tournant dans la structuration du football professionnel en Algérie, en imposant des mesures plus rigoureuses pour une gestion financière et sportive optimale.

L'ALGÉRIEN HADJ-MOUSSA PARMI LES QUATRE JEUNES STARS AFRICAINES À SURVEILLER EN 2025 (CAF)

L'ATTAQUANT international algérien Anis Hadj-Moussa, sociétaire du club néerlandais Feyenoord Rotterdam, a été cité par la Confédération africaine de football, parmi les quatre jeunes «stars» qui devraient enflammer le début de l'année 2025, aussi bien en clubs qu'avec leurs sélections nationales respectives.L'ailier de 22 ans a été présenté en effet comme «un des talents africains de premier plan, qui ont fait une percée significative en 2024, et desquels on attend beaucoup plus pendant les 12 mois à venir. Il a fait ses débuts avec la sélection algérienne en mars dernier et a terminé l'année avec trois sélections», a indiqué l'instance continentale sur son site officiel, CAFOnline.
«C'est surtout en club que Hadj-Moussa a le plus attiré l'attention, notamment, en Ligue des champions de l'UEFA, car depuis qu'il a quitté Vitesse Arnhem, relégué de l'élite néerlandaise à la fin de la saison dernière, il n'a cessé d'enchainer les bonnes performances avec son nouveau club, le Feyenoord Rotterdam» a-t-on ajouté de même source.»Dans cette Ligue des Champions de l›
UEFA, le jeune Algérien a enfilé des buts importants contre Salzbourg, le Sparta Prague et surtout Manchester City, où sa réalisation à la 74e minute avait lancé la remontada du club néerlandais, qui a fini par arracher un précieux point à l'extérieur, avec un match nul (3-3), après avoir été mené 3-0» a encore détaillé la CAF. Le jeu de jambes et la technique de Hadj-Moussa ont déjà suscité plusieurs commentaires élogieux, et le fait d'avoir ajouté des buts décisifs à cela le présente comme un des joueurs à suivre lors des importantes échéances inscrites au programme de l'année 2025, aussi bien avec le Feyenoord qu'avec les Verts.En effet, la nouvelle année qui se profile sera chargée pour les meilleurs footballeurs africains, avec beaucoup de défis à relever, aussi bien avec leurs équipes respectives qu'avec les sélections de leurs pays.Le point culminant aura probablement lieu fin 2025, avec le déroulement de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025 . Il y aura également d'autres compétitions, qui ne manqueront pas d'importance, comme la suite des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.Outre l'Algérien Hadj-Moussa, la CAF a retenu trois autres jeunes étoiles montantes, et qui selon elle vaudront la peine d'être suivies, N'Gal Ayel Mukau (20 ans / RD Congo), Jerry Afriyie (19 ans / Ghana) et Relebohile Mofokeng (20 ans / Afrique du Sud).

Voyage et VPN : voici pourquoi une solution de cyberconfidentialité est utile

Avec CyberGhost VPN, vous pouvez compter sur un compagnon de voyage discret et efficace pour vous aider à renforcer votre confidentialité en ligne.



Et pour cause, CyberGhost VPN demeure l'une des meilleures suites de cyberconfidentialité . Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, vous pouvez aussi vous offrir un plan d'abonnement de longue durée, mois cher.

Les points forts de CyberGhost VPN :

10 000 serveurs dans 100 pays

Serveurs dédiés gaming et streaming

Bande passante illimitée

La cyberconfidentialité, c'est depuis la France mais aussi à l'étranger avec CyberGhost VPN

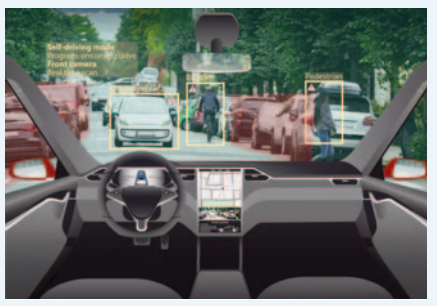
Avant de partir en voyage, qui plus est à l'étranger, avez-vous pensé à glisser dans votre valise le petit fantôme CyberGhost ? Voilà un allié de choix que ce VPN premium, qui plus est à un tel prix à long terme, pour vous aider à renforcer votre confidentialité en ligne à moindres frais, y compris si vous vous trouvez à l'étranger.

En effet, CyberGhost VPN vous permet, même depuis un autre pays, de bénéficier d'une adresse IP et d'une géolocalisation en France.

Pour cela, rien de plus simple, connectez-vous à votre compte CyberGhost, et choisissez l'un des serveurs, parmi plus de 10 000 serveurs dans 100 pays, situés en France. Vous pouvez ainsi accéder à vos services habituels sans souffrir d'une géorestriction liée à votre présence (réelle) à l'étranger. Cela peut, par exemple, être pratique pour accéder à votre banque en ligne. En effet, il arrive que par sécurité, le blocage d'une tentative de connexion vers votre compte soit automatique lorsqu'elle émane d'une adresse IP située à l'étranger. Avec l'un des serveurs basés en France de CyberGhost VPN, vous pouvez outrepasser ce problème.

Il en est également de même, notamment, pour votre plateforme de streaming préférée. En effet, certains droits de diffusion sont acquis pour la France, et vous pouvez parfois vous retrouver bloqué du fait de votre tentative d'accès depuis l'étranger. Là encore, CyberGhost VPN a de quoi vous aider, avec, en prime des serveurs dédiés au streaming. Vous profitez aussi d'une bande passante illimitée ainsi que de débits moyens de 10Gb/s pour optimiser votre prochaine session streaming et visionner votre prochain contenu en HD, sous réserve de disposer d'une connexion internet suffisante. Bénéficiez enfin de la possibilité de connecter jusqu'à 7 appareils simultanément à votre compte CyberGhost VPN, avec notamment des applications disponibles pour les ordinateurs (Linux, macOS, Windows), les smartphones (Android, iOS), certaines Smart TV (Amazon Fire TV, Android TV...) et tablettes pour une utilisation optimisée. Des extensions pour les navigateurs Web Google Chrome et Mozilla Firefox sont aussi à votre main, de même que l'avis indépendant de la rédaction de Clubic sur CyberGhost VPN, actualisé en mai 2024.

L'attaque de la technologie GhostStripe empêche les véhicules Tesla et Apollo Baidu de lire les panneaux de signalisation



Des experts ont prouvé que les capteurs de caméras CMOS pouvaient être manipulés pour empêcher les logiciels d'aide à la conduite des véhicules Tesla et Apollo de Baidu de lire les panneaux de signalisation. Cette expérience représente un danger mortel pour les automobilistes si elle devait tomber entre les mains de hackers.

Décidément, la sécurité des conducteurs de véhicules avec assistance de conduite embarquée n'est pas encore garantie. L'Autopilot de Tesla, qui a récemment été épinglée par la justice américaine pour de possibles tromperies envers ses clients, est à nouveau mis en cause.

Cette fois, comme l'expliquent nos confrères du site The Register, ce ne sont pas les logiciels d'aide à la conduite qui sont directement touchés, ce sont des capteurs des caméras CMOS, embarquées à bord des véhicules Tesla, mais également des taxis autonomes Apollo Baidu. Il s'agit plus précisément de la technologie GhostStripe, qui permet la détection des panneaux de signalisation.

Comment fonctionne GhostStripe pour lire les panneaux de signalisation

La technologie GhostStripe utilise des marquages virtuels invisibles pour les humains, conçus pour être détectés par les caméras des véhicules autonomes.

Les GhostStripes (« bandes fantômes ») sont généralement faits pour être visibles dans des longueurs d'onde spécifiques, telles que l'infrarouge. Les caméras des véhicules autonomes peuvent être équipées de filtres pour détecter ces longueurs d'onde spécifiques.

Lorsque la caméra capture une scène, l'algorithme de traitement d'image recherche les GhostStripes. Si un panneau de signalisation est équipé de ces marquages, il devient plus facile à détecter et à identifier, même en cas de faible luminosité, de brouillard ou de pluie.

Lorsque le système fonctionne, il joue son rôle d'assistant de conduite. Les capteurs des caméras CMOS à bord des Tesla ou des Apollo Baidu bénéficient de cette technologie qui peut être très utile lorsque le conducteur effectue de longs trajets propices à la fatigue oculaire et à la déconcentration, ou s'il conduit sous des intempéries ou de nuit.

Des LED pour brouiller le système de détection de GhostStripe

De simples LED ont suffi à des experts de différentes universités de Singapour pour prouver qu'il était possible de réduire la technologie GhostStripe à néant. Ces LED émettent rapidement des couleurs différentes sur le panneau de signalisation pendant que la ligne de capture active se déplace sur le capteur CMOS de la caméra.

De fait, la caméra capture une image avec des lignes qui ne correspondent pas exactement les unes aux autres. Cette image est ensuite envoyée à un classificateur dans le logiciel de conduite autonome du véhicule. Le classificateur, qui s'appuie généralement sur des réseaux neuronaux profonds, ne reconnaît pas l'image comme un panneau de signalisation en raison des lignes déformées.

Mais ce qui fait froid dans le dos, c'est que les experts ne s'en sont pas tenus qu'à la théorie. Ils ont testé leur expérience sur route, avec deux versions de GhostStripe « attaquée ». La première, baptisée originalement GhostStripe1, contrôle le brouillage par LED interposées à distance. La seconde, bien nommée GhostStripe2, est embarquée et pontée sur l'alimentation de la caméra, technique que pourrait utiliser un hacker pour contrôler ensuite le véhicule.

Les résultats sont effrayants et affichent entre 93 et 97 % de « réussite » de brouillage de GhostStripe.

Ironie de l'histoire, les chercheurs attribuent l'absence d'attaque parfaite aux mauvaises conditions météo durant l'expérience de conduite réelle. « Cette dégradation se produit parce que la lumière d'attaque est submergée par la lumière ambiante », ont-ils justifié auprès de The Register, qui a contacté Baidu. Pour l'heure, l'entreprise n'a pas encore réagi sur cette expérience.

Windows 11 24H2 : l'activation par défaut de BitLocker risque de réduire les performances de votre PC, voici comment éviter cela

ATTENDUE pour la fin d'année, la mise à jour 24H2 de Windows 11 pourrait bien affecter les performances de votre ordinateur. En effet, Microsoft prévoit d'activer automatiquement le chiffrement BitLocker sur tous les PC lors de la réinstallation du système d'exploitation, qu'il s'agisse d'une mise à niveau ou d'une installation complète.

C'est à partir de l'automne prochain que la firme de Redmond entamera le déploiement de sa prochaine grosse mise à jour. Attendue au tournant, cette version 24H2 de Windows 11 sera publiée en plusieurs étapes. Bien qu'elle introduira de nombreuses fonctionnalités d'IA très attendues, dont la fonction Super Resolution, cette nouvelle mouture pourrait considérablement brider les performances de votre appareil en raison de l'activation par défaut de BitLocker, le système de chiffrement de Microsoft.

BitLocker : un chiffrement à double tranchant

Si le chiffrement des données par BitLocker est un atout indéniable pour la sécurité des informations sensibles, il peut également avoir un impact négatif sur les performances du système, en particulier sur les SSD. Des tests réalisés l'année dernière ont démontré que l'activation de BitLocker pouvait faire chuter la vitesse des SSD jusqu'à 45% selon les tâches effectuées.

Comment Apple, Google et Microsoft veulent nous sauver des "deepfakes"

Pour lutter contre la désinformation induite par l'IA, les géants de la tech doivent collaborer pour adopter ces normes ouvertes. L'absence d'Apple et de X soulève des inquiétudes.



L'essor des contenus générés par l'IA met l'innovation et l'inquiétude au premier plan du paysage médiatique. Des images, des vidéos et des enregistrements vocaux hyperréalistes peuvent désormais être créés par toute personne ayant accès à des outils tels que DALL-E, Midjourney et Sora.
Ces technologies ont démocratisé la création de contenu, permettant aux artistes et aux spécialistes du marketing de repousser les limites de la créativité.
Toutefois, cette accessibilité s'accompagne d'un aspect plus sombre. Des acteurs malveillants peuvent utiliser ces outils pour usurper l'identité de personnalités publiques, diffuser des fausses nouvelles ou manipuler le public à des fins politiques ou financières.
La décision de Disney de recréer numériquement la voix de James Earl Jones pour les futurs films Star Wars est un exemple frappant de l'entrée de cette technologie dans l'usage courant. Si cette décision démontre le potentiel de l'IA dans le domaine du divertissement, elle rappelle également les risques que pose la technologie de reproduction vocale lorsqu'elle est exploitée à des fins préjudiciables.
Face à cette situation, les géants de la technologie comme Google, Apple et Microsoft travaillent à préserver l'authenticité et l'intégrité des contenus.

Le rôle de C2PA dans l'authenticité des contenus

La Coalition for Content Provenance and Authenticity, dirigée par la Fondation Linux, est un organisme de normalisation. En intégrant des métadonnées et des filigranes dans les images, les vidéos et les fichiers audio, la spécification C2PA permet de suivre et de vérifier l'origine, la création et toute modification du contenu numérique.
Au cours des derniers mois, Google a considérablement accru sa participation à la C2PA, en rejoignant le comité de pilotage. Cette étape fait suite à la décision de Meta de rejoindre le même comité au début du mois de septembre 2024.
Google intègre désormais les C2PA Content Credentials dans ses principaux services. Notamment Google Search, Ads et, à terme, YouTube. En permettant aux utilisateurs de consulter les métadonnées et d'identifier si une image a été créée ou modifiée à l'aide de l'IA, Google vise à lutter contre la diffusion de contenus manipulés.

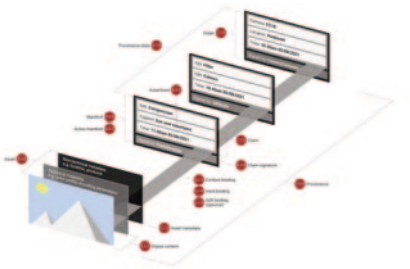
Apple, le grand absent

Microsoft a également intégré C2PA dans ses outils phares, tels que Designer et CoPilot. Cette étape complète le travail de Microsoft sur le Projet Origin, qui utilise des signatures cryptographiques pour vérifier l'intégrité du contenu numérique.
Mais l'absence d'Apple dans ces initiatives soulève des inquiétudes. Apple a toujours accordé la priorité à la protection de la vie privée et à la sécurité dans des programmes, tels que Apple Intelligence. Son manque d'implication publique dans le C2PA ou dans des technologies similaires pose problème.
En collaborant avec Google et Microsoft, Apple pourrait contribuer à créer un front plus uni dans la lutte contre la désinformation.

Les autres membres de la C2PA

Un groupe d'organisations soutient la C2PA, élargissant la portée et l'application de ces normes dans tous les secteurs. Les membres sont les suivants :
Amazon : Par l'intermédiaire d'AWS, Amazon veille à ce que la C2PA soit intégrée dans les services de cloud computing, ce qui a un impact sur les entreprises de tous les secteurs.
Intel : En tant que leader dans le domaine du hardware, Intel intègre les normes C2PA au niveau de l'infrastructure.
Truepic : Connu pour sa capture d'images sécurisée, Truepic assure l'authenticité du contenu dès la création du média.
Arm : Étend la norme C2PA aux systèmes IoT et embarqués, élargissant ainsi le champ d'application de la vérification du contenu.
BBC : soutient la C2PA pour vérifier les médias d'information, contribuant ainsi à lutter contre la désinformation dans le domaine du journalisme.
Sony : Veille à ce que la C2PA soit appliquée aux appareils de divertissement, en soutenant la vérification du contenu dans les médias.

Créer un écosystème de bout en bout pour la vérification du contenu



Pour que les deepfakes et les contenus générés par l'IA soient correctement gérés, un écosystème complet de bout en bout pour la vérification des contenus doit être mis en place.
Cet écosystème engloberait les systèmes d'exploitation, les outils de création de contenu, les services de cloud computing et les plateformes sociales afin de garantir que les médias numériques sont vérifiables à chaque étape de leur cycle de vie.

Quelles sont les briques de technologies qui doivent embarquer le C2PA ?

Les systèmes d'exploitation tels que Windows, macOS, iOS, Android, et les systèmes embarqués pour les appareils IoT et les caméras doivent intégrer le C2PA. Cela garantit que tout fichier multimédia créé, enregistré ou modifié sur ces systèmes porte automatiquement les métadonnées nécessaires à l'authentification.
Les systèmes d'exploitation intégrés sont particulièrement importants pour les appareils tels que les caméras et les enregistreurs vocaux, qui génèrent d'importants volumes de médias. Par exemple, les images de sécurité ou les enregistrements vocaux capturés par ces appareils doivent être marqués d'un filigrane. L'intégration de la C2PA à ce niveau garantit la traçabilité du contenu, quelle que soit l'application utilisée.
Les plateformes comme Adobe Creative Cloud, Microsoft Office et Final Cut Pro doivent intégrer les normes C2PA dans leurs services et leurs produits. Les outils open source comme GIMP devraient également adopter ces normes afin de créer un processus de vérification du contenu cohérent sur les plateformes professionnelles.
Les plateformes de cloud computing, notamment Google Cloud, Azure, AWS, Oracle Cloud et iCloud d'Apple, doivent adopter la C2PA pour garantir la traçabilité et l'authenticité des contenus générés par l'IA et hébergés dans le cloud dès leur création. Les outils d'IA basés sur le cloud génèrent de grandes quantités de médias numériques.
Les kits de développement (SDK) d'applications mobiles permettant la création ou la modification de contenu doivent intégrer la C2PA dans leurs API. Le but ? Garantir que tous les médias générés sur les smartphones et les tablettes soient immédiatement filigranés et vérifiables.
L'écosystème des médias sociaux et des applications
Les plateformes de médias sociaux telles que Meta, TikTok, X et YouTube comptent parmi les plus grands canaux de distribution de contenu numérique. Leur rôle dans la vérification du contenu devient encore plus critique.
X et Meta ont tous deux introduit des outils GenAI pour la génération d'images. Grok 2 de xAI récemment mis à disposition des utilisateurs, permet de créer des images très réalistes à partir de prompts. Cependant, il manque des garde-fous pour empêcher la création de contenus trompeurs, tels que des représentations réalistes de personnalités publiques.
Ce manque de surveillance soulève des inquiétudes quant à la capacité de X à gérer la désinformation, surtout si l'on considère la réticence d'Elon Musk à mettre en œuvre une modération robuste du contenu.
De même, l'outil Imagine with Meta de Meta, alimenté par son modèle de génération d'images Emu et l'IA Llama 3, intègre la GenAI directement dans des plateformes telles que Facebook, WhatsApp, Instagram et Threads. Compte tenu de la position dominante de X et de Meta dans la création de contenu basée sur l'IA, elles devraient être considérées comme responsables de la mise en œuvre d'outils de gestion de la provenance du contenu qui garantissent la transparence et l'authenticité.
X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA
Bien que Meta ait rejoint le comité de pilotage de la C2PA, elle n'a pas encore pleinement mis en œuvre les normes de la C2PA. Meta a fait des progrès en étiquetant les images générées par l'IA avec des balises "Imaginé avec l'IA" et en intégrant des filigranes et des métadonnées C2PA au contenu généré sur sa plateforme. Ces progrès doivent encore s'étendre à toutes ses applications.
En revanche, X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA. Le fait que la plateforme n'ait pas adopté de normes de vérification du contenu et que Grok puisse générer des images sans restriction expose les utilisateurs à des médias réalistes mais trompeurs. Cette lacune fait de X une cible facile pour la désinformation.
En adoptant les normes C2PA, Meta et X pourraient mieux protéger leurs utilisateurs et l'écosystème numérique contre les risques de manipulation des médias générés par l'IA.

Introduire une blockchain de traçabilité pour les actifs numériques

Une blockchain de traçabilité peut établir un système de suivi des actifs numériques. Chaque modification apportée à un média est enregistrée dans un registre blockchain. Ce système permettrait de vérifier l'intégrité des médias numériques, quel que soit le nombre de fois où ils ont été partagés ou modifiés.
Hachage cryptographiques : Chaque élément de contenu se verrait attribuer un hachage cryptographique unique lors de sa création. Chaque modification ultérieure met à jour le hachage, qui est ensuite enregistré sur la blockchain.
Enregistrements immuables : Le grand livre de la blockchain, tenu par des membres de la C2PA tels que Google, Microsoft et d'autres acteurs clés, garantirait que toutes les modifications apportées aux médias restent visibles et vérifiables. Cela permettrait de créer un historique permanent et inaltérable du cycle de vie du contenu.
Chaîne de conservation : Chaque modification apportée à un élément de contenu serait enregistrée, formant ainsi une chaîne de conservation ininterrompue. Ainsi, même si un contenu est partagé, copié ou modifié, son authenticité et ses origines pourront toujours être retracées jusqu'à la source. En associant les normes C2PA à la technologie blockchain, l'écosystème numérique gagnerait en transparence, ce qui faciliterait le suivi des médias générés et modifiés par l'IA. Ce système constituerait une protection essentielle contre les deepfakes et la désinformation, et contribuerait à garantir que les contenus numériques restent dignes de confiance et authentiques.
L'annonce récente par la Fondation Linux de la création d'une initiative Decentralized Trust, qui compte plus de 100 membres fondateurs, renforce encore ce modèle. Ce système créerait un cadre pour la vérification des identités numériques à travers les plateformes. Les créateurs, les éditeurs et les distributeurs de contenu seraient ainsi authentifiés tout au long du cycle de vie du contenu.

Les oiseaux chantent dans leur sommeil !



Après avoir étudié l'activité cérébrale électrique des diamants mandarins, une espèce d'oiseaux de la famille des Estrildidé, une équipe de l'Université de Chicago a découvert que les oiseaux endormis utilisent leurs neurones selon des schémas complexes semblables à ceux produits lorsque les oiseaux étaient éveillés et chantaient.
Les jeunes oiseaux apprennent à chanter en écoutant les adultes, puis s'entraînent en écoutant leurs propres tentatives.
Les scientifiques croient que ces oiseaux stockent la mélodie après l'avoir entendue, puis, ils la répètent plus tard dans leur sommeil pour l'apprendre.

L'Australie a la plus grande population de chameaux dans le monde !



Avec le kangourou, le chameau l'un des animaux les plus répandus en Australie. Des milliers des deux principales espèces de chameaux sauvages australiens, la plupart des dromadaires, mais aussi chameaux de Bactriane, ont été importés en Australie au milieu du 19e siècle pour le transport des matières premières utilisés pour la construction.
Dès le 20e siècle, le transport motorisé a remplacé le rôle du chameau dans le pays, il a donc été libéré dans la nature. Aujourd'hui, la population des chameaux sauvages est d'environ un million en Australie.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

"C'est expressément interdit": le tenant du titre disqualifié des championnats du monde d'échecs pour... avoir porté un jean



Magnus Carlsen a été disqualifié des championnats du monde d'échecs de parties rapides à New York, aux États-Unis.

Le Norvégien de 34 ans et champion en titre avait, dans un premier temps, reçu une amende de 200 dollars de la part de la Fédération internationale des échecs (FIDE) pour avoir porté un jean, ce qui est interdit aux participants. Le Norvégien a reçu l'amende après son deuxième match de la journée. La FIDE lui a demandé de changer de pantalon, mais il a refusé, entraînant sa disqualification pour la neuvième manche.
"Le règlement de la FIDE pour les championnats du monde de parties rapides et de blitz, y compris le code vestimentaire, ont été établis pour garantir le professionnalisme et l'équité parmi tous les participants", a indiqué la FIDE.
"M. Magnus Carlsen a enfreint le code vestimentaire en portant un jean, ce qui est expressément interdit selon les règles en vigueur pour cet événement. Ces règles sont en place depuis des années et sont connues de tous les participants, et elles sont communiquées pour chaque événement."
Carlsen a réagi en expliquant qu'il n'avait pas eu le temps de se changer à cause d'un déjeuner. "Je n'avais pas réalisé que je portais un jean. J'ai d'abord reçu une amende, ce qui est normal, mais j'ai ensuite été averti que je ne pourrais pas continuer à jouer si je ne me changeais pas. J'ai dit que je le ferais demain, mais je devais le faire immédiatement."

« C'est trop pour deux » : ils gagnent 9 millions d'euros au loto et partagent largement leur fortune



EN JANVIER 2000, Ray et Barbara Wragg, un couple d'Anglais, a remporté neuf millions d'euros au loto. Ils ont tenu à garder un train de vie simple et ont donné une majorité de leur fortune à des œuvres caritatives. Vingt-cinq ans plus tard, Ray revient sur ce jour qui a changé leur vie.
C'est ce qu'on appelle ne pas prendre la grosse tête.
En Angleterre, un couple vivant à Sheffield, dans le South Yorkshire, a remporté au loto 7,6 millions de livres, soit 9 millions d'euros, il y a bientôt vingt-cinq ans, en janvier 2000.
Pour autant, bien que leur capital ait considérablement augmenté, ils ont gardé un train de vie modeste et ont multiplié les dons à différentes associations caritatives. Barbara et Ray Wragg, heureux vainqueurs de la National Lottery après avoir trouvé les six bons numéros du loto, ont fait parler d'eux grâce à leur générosité.
La BBC a retrouvé Ray vingt-cinq ans après, veuf de Barbara, décédée d'une septicémie en 2018. Il raconte au média anglais les belles années qui ont suivi cet incroyable gain.
« Nous ne savions pas quoi faire ni quoi dire. Nous étions tout simplement abasourdis », se rappelle Ray Wragg, « J'ai dit [à ma femme] :
"Tu te moques de moi ?!" ». Elle ne se moquait pas de lui. Six bons numéros synonymes de pactole pour le couple de Sheffield. Euphorique, il ouvre une Guinness, elle se sert un verre de vin.
Ils préviennent tout de suite leurs trois enfants et, quelques minutes plus tard, Ray appelle son patron pour lui donner sa démission.
« Lorsque Ray lui a annoncé qu'il avait décidé de prendre sa retraite, Dave [son patron], surpris, lui a répondu avec ironie : "As-tu gagné à la loterie ?!". "Eh bien, oui, je l'ai fait", répondit Ray », retrace la BBC.

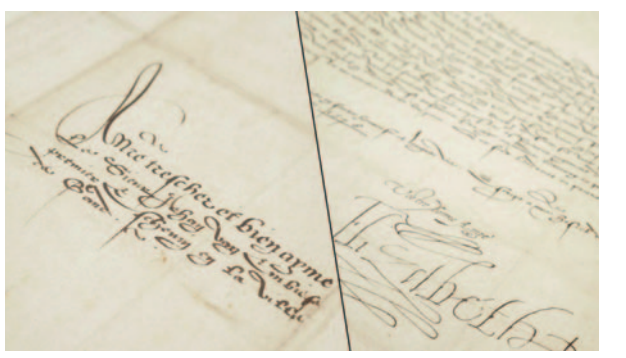
Pourquoi la ville de Gand a déboursé plus de 23.000 euros pour empêcher la vente aux enchères d'une lettre

L'administration gantoise a déboursé plus de 23.000 euros pour soustraire une lettre historique proposée aux enchères par la maison de vente Lyon & Turnbull, basée à Édimbourg. Cette missive du 16e siècle a été signée de la main de la reine d'Angleterre Elizabeth I et devait passer sous le marteau ce jeudi.

DANS ce document, rédigé en français et daté du 30 décembre 1578, la souveraine demande au Gantois Jan van Hembyse que les nobles catholiques emprisonnés à Gand depuis plus d'un an bénéficient d'un procès équitable. À l'époque, le Gantois dirigeait la république calviniste de la Cité des Comtes, instaurée en 1577 après un coup d'État contre le régime catholique des Habsbourg. Cette république s'est maintenue jusqu'en 1584.
Pour la Ville, la lettre constitue un document officiel qui appartient à ses archives.
Le courrier était cependant proposé aux enchères en Écosse et devait passer sous le marteau jeudi dans la matinée. Pour l'éviter, les autorités gantoises ont pris contact avec la maison de ventes.

Compromis

Il ressort de l'entrevue entre les deux parties que le propriétaire actuel de l'objet historique l'a acquis de bonne foi en 2022. Il a toutefois accepté de le céder à la Ville de Gand en échange de 23.177 euros "pour les frais engagés", selon l'échevin Filip Watteeuw. C'est un peu plus que l'estimation de la lettre avant les enchères (entre 14.000 et 18.000 livres sterling, soit de 16.500 à 21.000 euros environ).
"C'est la manière la moins onéreuse" de récupérer le document, a commenté une porte-parole de l'échevin. Un retour gratuit aurait pu être argué devant les tribunaux, mais une procédure judiciaire aurait fait s'envoler les coûts. La voie du compromis a donc été préférée. La lettre reviendra dans la cité de Jacques Van Artevelde dans le courant de la semaine prochaine. Elle sera conservée dans les archives de la Ville. "Tous les Gantois auront l'opportunité de venir l'admirer", a assuré Filip Watteeuw.



Le réchauffement climatique, l'ingrédient qui a décuplé les désastres naturels en 2024



Le réchauffement climatique



Du petit archipel fragile de Mayotte jusqu'à la puissante Arabie saoudite, des mégalopoles européennes prospères aux bidonvilles surpeuplés d'Afrique, aucune région du globe n'a été épargnée en 2024 par les catastrophes naturelles. Des évènements aggravés par le réchauffement climatique.

2024, l'année la plus chaude jamais enregistrée, a connu des records de températures, aussi bien dans l'air qu'à la surface des mers, et cette chaleur a fourni un carburant pour renforcer les cyclones, les vagues de chaleur et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes à travers le monde.

Selon le réseau de scientifiques World Weather Attribution (WWA), référence dans l'analyse de l'influence du réchauffement climatique sur les désastres naturels, presque toutes les grandes catastrophes étudiées ces 12 derniers mois ont été exacerbées par les conséquences des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité.

"Les impacts du réchauffement causé par les énergies fossiles n'ont jamais été aussi clairs ni aussi dévastateurs qu'en 2024. Nous vivons dans une nouvelle ère dangereuse", a déclaré la climatologue Friederike Otto, responsable du WWA.

Canicule

Le danger mortel des canicules a eu un écho retentissant en juin, lorsque plus de 1 300 pèlerins musulmans sont morts lors du hajj, le pèlerinage de La Mecque, en Arabie saoudite. Les températures avaient atteint 51,8 °C.

Aucun continent n'a été épargné par la chaleur extrême, dont le surnom de "tueur silencieux" a été illustré par les victimes recensées en Thaïlande, en Inde ou aux États-Unis.

Au Mexique, une canicule a été si intense que des singes hurleurs sont tombés morts des arbres, tandis qu'au Pakistan, des millions d'enfants ont été retenus chez eux lorsque le thermomètre a franchi les 50 °C. En Grèce, une canicule précoce, plus de 40 °C dès juin, a entraîné la fermeture de l'Acropole et alimenté de violents incendies, marquant le début de l'été le plus chaud jamais observé en Europe.

Inondations

Le réchauffement climatique n'est pas seulement synonyme de canicule : des océans plus chauds entraînent une évaporation d'eau accrue et une atmosphère plus chaude retient davantage d'humidité (jusqu'à 7 % de plus par 1 °C), de quoi provoquer des pluies torrentielles.

En avril, les Émirats arabes unis ont reçu l'équivalent de deux années de pluie en une seule journée, qui ont inondé de larges zones de l'État désertique et paralysé l'aéroport de Dubaï.

Le Kenya était lui à peine sorti d'un épisode de sécheresse extrême quand le pays est-africain a subi les pires inondations depuis plusieurs décennies.

En Afrique de l'Ouest et centrale, ce sont quatre millions de personnes qui ont nécessité une aide humanitaire après des inondations historiques ayant fait plus de 1 500 morts, tandis que l'Europe – en particulier l'Espagne – a également subi des crues dévastatrices.

L'Afghanistan, la Russie, le Brésil, la Chine, le Népal, l'Ouganda, l'Inde, la Somalie, le Pakistan, le Burundi et les États-Unis n'ont pas non plus été épargnés par les inondations ces 12 derniers mois.

Cyclones

La surface plus chaude des océans a alimenté en énergie les cyclones tropicaux, accélérant la force de vents destructeurs au moment de toucher terre.

Des ouragans majeurs, tels que Milton, Beryl et Helene, ont ravagé les États-Unis et les Caraïbes, lors d'une saison 2024 marquée par une activité cyclonique supérieure à la moyenne.

Rien qu'en novembre, les Philippines ont enduré six tempêtes majeures, seulement deux mois après les dégâts du typhon Yagi qui a dévasté l'Asie du Sud-Est.

Le cyclone Chido, qui a ravagé Mayotte en décembre, aurait été moins puissant sans le changement climatique, a conclu une étude préliminaire.

Sécheresses et incendies

Sous l'effet du dérèglement climatique, certaines régions du monde deviennent plus humides et d'autres plus sèches.

La sécheresse a frappé sévèrement plusieurs régions des Amériques, provoquant des incendies de forêts massifs dans l'ouest des États-Unis, au Canada et même dans certaines zones d'Amazonie, pourtant l'une des plus humides au monde. À cause de mois de sécheresse successifs dans les pays du sud de l'Afrique, quelque 26 millions de personnes étaient menacées par la faim en décembre, selon le Programme alimentaire mondial.

Coût

Les phénomènes météorologiques extrêmes ont coûté la vie à des milliers de personnes en 2024 et d'innombrables populations encore plus appauvries.

Sur le plan économique, les catastrophes naturelles ont causé 310 milliards de dollars de pertes dans le monde, selon une estimation du groupe d'assureurs Swiss Re.

Au 1er novembre, les États-Unis enregistraient depuis le début de l'année 24 désastres météorologiques dont les dégâts dépassaient le milliard de dollars, selon les autorités.

Au Brésil, la sécheresse a coûté 2,7 milliards au secteur agricole entre juin et août. Et côté viticulture, la production mondiale de vin, minée par les intempéries, a atteint un minimum jamais vu depuis 1961, selon une organisation professionnelle internationale.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

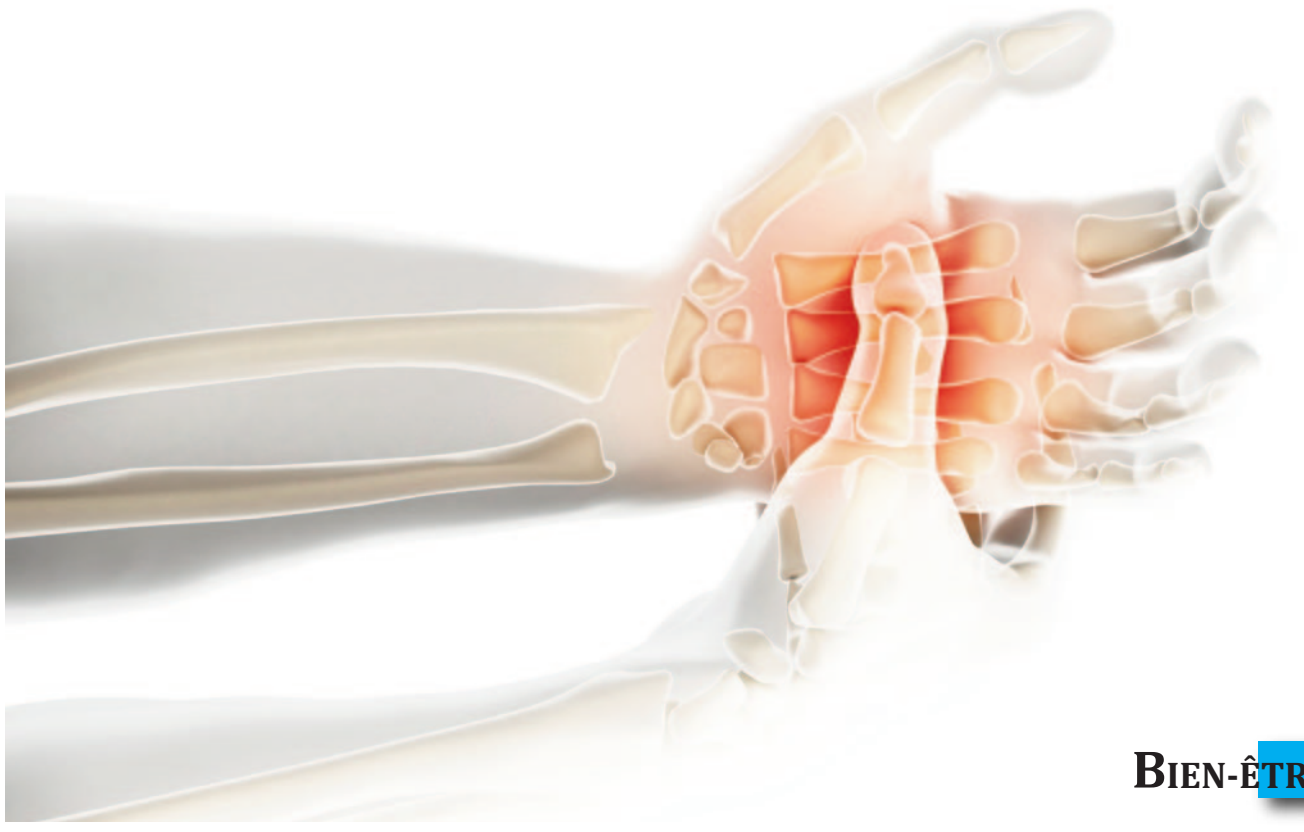
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Arthrite de la main : symptômes, quels traitements pour la soulager ?

L'arthrite de la main ou des doigts est une maladie inflammatoire qui se manifeste notamment par des douleurs au repos et la nuit et des articulations "rouillées".

L'arthrite correspond à une inflammation articulaire, qui peut concerner plusieurs articulations. "On parle de polyarthrite si au moins 4 articulations sont touchées". Toutes les articulations peuvent être touchées, même s'il existe certaines particularités en fonction de la cause. La chondrocalcinose est par exemple fréquente au poignet. L'arthrise peut être aiguë (c'est-à-dire-présente depuis peu de temps) ou chronique (évoluant depuis plusieurs semaines). L'arthrite de la main représente une manifestation clinique pouvant être l'expression de diverses pathologies. "Le diagnostic n'est pas toujours évident au premier abord et peut nécessiter le recours à un avis d'un spécialiste rhumatologue. La prise en charge rapide de ces pathologies est capitale afin d'éviter au maximum l'apparition de déformations pouvant induire un handicap parfois sévère", précise le Dr Pflimlin, rhumatologue au CHU de Lille.

Les définitions de l'arthrite

→ Arthrites septiques (microbiennes) : l'atteinte est mono-articulaire (c'est-à-dire atteignant une seule articulation).
→ Arthrites microcristallines (goutte ou chondrocalcinose) : la goutte résulte d'une augmentation de l'acide urique dans le sang qui engendre des dépôts de cristaux d'urate de sodium dans les articulations. "Quant à la chondrocalcinose, elle est liée au dépôt dans le cartilage et les fibrocartilages d'autres types de cristaux, les cristaux de pyrophosphate de calcium", poursuit le Dr Jean Darloy.
→ Arthrites des rhumatismes inflammatoires chroniques (comme la polyarthrite rhumatoïde).

L'arthrite est souvent confondue avec l'arthrose, dont l'expression clinique est souvent différente, qui correspond dégradation du cartilage. D'autres rhumatismes inflammatoires peuvent toucher les mains comme le rhumatisme psoriasique, qui appartient à la famille des spondylarthrites. "Contrairement à la polyarthrite rhumatoïde, il sera volontiers asymétrique, avec une potentielle atteinte des articulations interphalangiennes distales. Il est associé à un psoriasis cutané dans environ 90% des cas", poursuit-il.

Quels sont les symptômes ?

L'arthrite se manifeste cliniquement par :
une douleur d'une articulation, "Les douleurs sont dites "inflammatoires", c'est-à-dire prédominant au repos et la nuit, atténuées lors du mouvement, avec souvent un dérouillage matinal supérieur à 30 minutes", ajoute le Dr Arnaud Pflimlin, rhumatologue.
un gonflement,
une rougeur (inconstante)
une augmentation de la température locale.
L'arthrite septique peut se caractériser par l'existence d'une fièvre, inconstante, et de signes inflammatoires locaux importants.
L'arthrite goutteuse est souvent responsable d'un tableau clinique "bruyant", très inflammatoire, potentiellement accompagné d'une fièvre peu élevée. L'atteinte peut être mono ou polyarticulaire. En cas de chondrocalcinose, l'atteinte articulaire est également très inflammatoire. "Pour la localisation de la main, cette pathologie concerne régulièrement le ligament triangulaire du carpe (qui est un fibrocartilage et pas un ligament), localisé à la face médiale du poignet, au-dessus de l'auriculaire", rappelle le spécialiste.
La polyarthrite rhumatoïde débute classiquement par un tableau de polyarthrite bilatérale (c'est-à-dire atteignant les 2 mains) et symétrique des mains, avec un respect des articulations interphalangiennes distales (articulations entre les 2èmes et les 3èmes phalanges des doigts). "Laisser la polyarthrite rhumatoïde évoluer expose le patient à des déformations articulaires, notamment au niveau des mains, potentiellement responsables d'un handicap non négligeable et d'une gêne esthétique", alerte notre interlocuteur.

Quelles sont les causes ?

Pour une arthrite septique (microbienne), il convient de rechercher une porte d'entrée de la bactérie telle qu'une coupure par exemple.
Pour une arthrite goutteuse : "La goutte résulte d'une augmentation de l'acide urique dans le sang, elle-même provoquée par différentes causes : excès de production d'acide urique lié à la consommation d'aliments riches en purines (viande rouge, abats, charcuterie, ...) ou de boissons sucrées (sodas) ou alcoolisées, défaut d'élimination rénale de l'acide urique (insuffisance rénale, prise de diurétiques, mutations génétiques...)", rappelle le Dr Darloy.
Pour une chondrocalcinose, il n'y a souvent aucune cause mise en évidence mais certaines pathologies peuvent induire une chondrocalcinose telles que l'hémochromatose (surcharge en fer de l'organisme d'origine génétique) et l'hyperparathyroïdie primitive (qui se caractérise notamment par une élévation du taux de calcium dans le sang).
Pour la polyarthrite rhumatoïde, "Les agents à l'origine de la polyarthrite rhumatoïde sont encore inconnus. Il convient de réaliser un bilan biologique recherchant des anticorps spécifiques (facteur rhumatoïde, anticorps anti-CCP), et de radiographies, souvent normales au début, traquant des érosions osseuses (qui signent l'atteinte destructrice de ce rhumatisme), faisant toute la gravité de cette pathologie", souligne le spécialiste.

Quelles sont les personnes à risque ?

Cela dépend de la cause. L'arthrite septique sera volontiers plus fréquente chez les patients "fragiles" avec des comorbidités comme le diabète ou lors de la prise de traitements immunosuppresseurs.
La goutte concernera des patients ayant une alimentation riche en purines et/ou une consommation importante de boissons sucrées ou alcoolisées, mais aussi des patients présentant une insuffisance rénale ou prenant des diurétiques pour une insuffisance cardiaque par exemple.
La chondrocalcinose s'exprimera plutôt chez des patients âgés. "Cette maladie multifactorielle implique des facteurs génétiques mais aussi environnementaux comme le tabagisme", complète le Dr Darloy.

Comment est fait le diagnostic ?

Le diagnostic d'arthrite est généralement fait à l'aide d'une ponction de liquide articulaire, qui retrouvera un liquide inflammatoire avec des bactéries en cas d'arthrite septique, un liquide inflammatoire avec des microcristaux en cas d'arthrite microcristalline (goutte, chondrocalcinose), un liquide inflammatoire sans bactérie et sans microcristaux en cas de rhumatisme inflammatoire. "La localisation de la main est particulière dans la mesure où il s'agit de petites articulations pour lesquelles les ponctions articulaires sont souvent douloureuses pour le patient, insiste le Dr Darloy.
Elles ne sont donc réalisées que rarement en pratique quotidienne, principalement en cas de forte suspicion d'arthrite septique. Le diagnostic d'arthrite de la main repose alors sur d'autres éléments cliniques et paracliniques, afin d'essayer de réunir un faisceau d'arguments permettant d'orienter vers telle ou telle cause".

Quels traitements pour soulager l'arthrite de la main ?

Le traitement est choisi selon l'origine de la pathologie.
Pour l'arthrite septique : le traitement reposera sur un repos articulaire, la prise d'antibiotiques et un lavage chirurgical le plus souvent.
Pour l'arthrite goutteuse, le traitement des crises de goutte est basé sur un repos articulaire, un glaçage local et la prise d'anti-inflammatoires comme la colchicine.
Le traitement de fond, pour diminuer le taux d'acide urique, reposera sur l'éviction des facteurs de risque, et des médicaments spécifiques tels que l'allopurinol ou le fébuxostat.
Pour la polyarthrite rhumatoïde : outre le traitement des poussées, basé sur l'usage d'anti-inflammatoires, il est donc capital de consulter rapidement un rhumatologue afin d'initier un traitement spécifique visant à prévenir les poussées et les déformations. Différentes molécules sont à présent disponibles, comme le méthotrexate et les biothérapies.

Maladie de Steinert



DÉFINITION : c'est quoi la maladie de Steinert ? La maladie de Steinert est une maladie neuromusculaire, génétique et héréditaire. "Très invalidante à terme, cette affection est dite "multi systémique" car elle touche à la fois les muscles (affaiblissement et atrophie des muscles, appelé " dystrophie ", défaut de relaxation musculaire appelé "myotonie"), mais aussi d'autres organes (appareil cardiorespiratoire, système digestif, système nerveux, système hormonal, ...), explique Gérard Rivière, Président de l'association des Amis du Portail d'Information sur la Maladie de Steinert.
Elle s'exprime et évolue très différemment d'un malade à l'autre et l'anomalie génétique n'a pour l'heure pas de traitement. En revanche, certains de ses symptômes peuvent être pris en charge".











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Téléfilm dramatique 2024 — TF1
Panique au 31

21h00 Série d'action - Etats-Unis - Italie 2024 — 2
Zorro

20h55 Jeu - France — M6
QI : le grand test

21h00 Film policier Les Enquêtes — CANAL+
Du département V : promesse

21h00 Comédie — W9
France - 2018
Nicky Larson et le parfum de Cupidon

21h00 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2023
Scream VI

20h50 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Thriller États-Unis - 2023 — CINE+ PREMIER
Misanthrope

21h19 Magazine de société — C8
Commissaire Magellan

21h19 Drame France - 2023 — CINE+ CINEMA
Vivants

20h55 Film pour la jeunesse — CINE+ FAMIZ
France - 2023
Mon chat et moi, la grande aventure de Rroû

21h00 Film d'action — TMC
États-Unis - Australie - 2022
Blacklight

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique Royaume-Uni - 2023
Saison 5

Brassic

Barry MacDonagh marche sur une mine et meurt sur le coup. Vinnie et les autres demandent à Meena, la stagiaire de Gary le croque-mort de s'occuper des obsèques.

22h55

Série humoristique Royaume-Uni - 2023
Saison 5

Brassic

Tommo a la surprise de sa vie lorsqu'un jeune Allemand fait son apparition en ville. Il se retrouve bientôt à essayer de trouver un moyen de se lier avec le visiteur lorsqu'il s'avère qu'il s'agit de son fils.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:01	12:32	15:04	17:22	18:52
CONSTANTINE	06:05	12:36	15:10	17:28	18:57
ALGER	06:19	12:51	15:25	17:43	19:12
OUARGLA	06:04	12:41	15:26	17:44	19:09
CHLEF	06:26	12:57	15:32	17:50	19:19
MOSTAGANEM	06:30	13:02	15:37	17:55	19:24
ORAN	06:33	13:05	15:41	17:59	19:28

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8079 — LUNDI 30 DÉCEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	7°
Oran	17°	7°
Constantine	13°	0°
Ouargla	15°	5°

CONFÉRENCE DE PRESSE DE BEIHDJA RAHAL

Trois décennies au service de la musique andalouse

Figure incontournable de la musique andalouse sanâa, la diva Beihdja Rahal a animé une conférence de presse hier à la salle Atlas, à l'occasion de la sortie de son 30e album intitulé Nouba Mezdj Mezmoum-Rasd. Un album à travers lequel elle célèbre ses 30 ans de carrière jalonnée de succès.

Le public algérien découvrira ce chef-d'œuvre musical lors d'un concert exceptionnel le 1er février 2025 à la salle Ibn Zeydoun. Cet événement est organisé par l'Office National pour la Culture et l'Information en partenariat avec l'Office Riad El Feth. Le concert sera suivi d'une vente-dédicace. Pour la première fois de sa carrière, la première partie de ce concert «sera animée par Nacima Haffaf, lauréate du prix Abdelkrim Dali en 2022 «, a déclaré Beihdja Rahal. Elle a confié que ce sera une tradition pour ses futurs concerts afin de mettre en avant la relève. Le concert du 1er février sera suivi d'un autre à Constantine durant le mois de Ramadan. Un projet de tournée nationale est également en gestation. «Le public n'est pas uniquement à Alger, il est partout «, a-t-elle affirmé.

Concernant ce trentième opus, sorti aux éditions Ostowana à Alger, les mélomanes de cette musique dite savante pourront savourer 13 morceaux exécutés dans la pure tradition, selon l'école d'Alger : la sanâa. Beihdja Rahal ne se contente pas de chanter la nouba, elle en fait vivre l'âme. Les férus de cette musique y trouveront un livret contenant les différents poèmes (en arabe et en français). Quant à la disponibilité de cet album, Beihdja Rahal a déclaré qu'il sera accessible courant 2025 «sur toutes les plateformes de streaming «. Cet album consacre 30 ans de dur labeur. «On n'a rien sans rien. Quand on veut présenter quelque chose de qualité, on doit travailler dur. Rien ne vient seul «, a-t-elle assuré.



La diva algérienne.

FORMATION ET TRANSMISSION

Durant la conférence de presse, Beihdja Rahal est revenue sur son parcours artistique, marqué par une volonté inébranlable de préserver et transmettre un héritage musical unique. En 1974, elle intègre le conservatoire d'El Biar, où elle débute sa formation artistique.

«J'ai eu la chance d'apprendre avec des maîtres tels que Mohamed Khaznadji, Abderrezak Fakhardji et Zoubir Karkachi «, a-t-elle déclaré. Après 21 ans d'apprentissage et de formation, elle enregistre son premier album, qui contient les 12 noubas (modes) de la musique sanâa (école d'Alger).

Depuis, elle a enchaîné les concerts et n'a pas cessé d'enregistrer des albums. «C'est à partir du 10e album que j'ai commencé à penser à la préservation de ce patrimoine «, a-t-elle confié. Et d'ajouter : «J'ai eu une formation solide, à mon tour de former pour laisser une empreinte. Quand on a un parcours professionnel, on est obligé de former, parce que la musique andalouse est une musique savante, transmise oralement. «

Pour ce faire, elle crée et dirige l'association Rythmharmonie à Paris, où elle «dispense le volet académique «. Et ce n'est pas uniquement en France qu'elle partage son savoir. «Deux jours par mois, je viens à Alger pour assurer une masterclass à l'académie de musique et de danse Acima «, a-t-elle annoncé.

À travers son engagement, Beihdja Rahal parvient à sensibiliser un public hétérogène, mêlant mélomanes avertis et curieux néophytes. Elle forme une relève prometteuse, garantissant ainsi la survie de cette musique savante. À travers son parcours plus que riche, elle incarne le lien entre un passé glorieux et un avenir porteur d'espoir pour un patrimoine musical en quête de pérennité.

Amine Idjer

JOURNEE D'ETUDE SUR LA MIGRATION ET LES DROITS DE L'HOMME

Le CNDH plaide pour une approche inclusive

LA PRISE en charge efficace du phénomène migratoire, source d'une véritable crise humanitaire en Afrique nécessitent une approche inclusive dans le cadre d'une cellule de réflexion qui pourrait garantir le respect des principes des droits de l'Homme. C'est ce qu'a indiqué, hier, à Alger, Abdelmadjid Zaalani, président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

Le président du CNDH a d'emblée relevé la complexité et la sensibilité du phénomène migratoire, qualifié de «mondial et préoccupant «. Insistant sur la nécessité d'adopter une approche multidimensionnelle pour traiter cette question dans le respect des principes universels des droits de l'Homme, lors de son allocution d'ouverture d'une journée d'étude organisée par le CNDH à l'occasion de la Journée internationale des migrants, célébrée le 18 décembre de chaque année.

Le président du CNDH a, en outre, estimé que «s'attaquer à un phénomène d'une telle ampleur exige des mesures concertées et une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés» citant notamment les juristes, les organisations de la société civile et les institutions nationales. Ajoutant qu' «il est impératif de mettre en place une cellule de réflexion intégrant toutes ces parties pour garantir une gestion inclusive et respectueuse des droits humains «. Il a également déclaré que «la gestion des migrations doit aller au-delà des politiques répressives. Elle doit s'inscrire dans une vision globale, centrée sur les droits de l'Homme et la coopération entre les États.

Il convient de noter que cette journée consacrée au «Phénomène migratoire et droits de l'Homme « a été marqué par la présence de juristes, de représentants d'organisations nationales et d'experts, a permis d'aborder les multiples enjeux liés à la migration, avec un focus particulier sur les droits fondamentaux des migrants.

Lors du débat, la plupart des intervenants ont abordé le phénomène migratoire en Afrique sous l'angle des facteurs socioéconomiques et sécuritaires, évoquant les principales causes de son aggravation, notamment ces dernières années. Les intervenants ont souligné que les inégalités économiques, les conflits armés, les changements climatiques et l'instabilité politique figurent parmi les principales causes des mouvements massifs de population sur le continent. «Ces facteurs ne se limitent pas à des dimensions locales ; ils reflètent souvent des déséquilibres globaux qui exigent des réponses à la fois régionales et internationales «, a noté un expert en droits de l'Homme présent à la rencontre.

Un autre aspect important abordé lors de cette journée d'étude est le trafic de migrants et la traite des êtres humains. Les intervenants ont dénoncé l'existence de réseaux criminels spécialisés dans l'exploitation des migrants africains, souvent vulnérables, qui cherchent à fuir des conditions de vie difficiles.

«Ces réseaux de traite des êtres humains exploitent la détresse des populations migrantes et opèrent dans l'impunité grâce à des failles dans les mécanismes juridiques et judiciaires de nombreux pays africains «, a alerté un juriste.

Face à ce fléau, les participants ont appelé à un renforcement des lois et des systèmes judiciaires pour lutter efficacement contre cette forme de criminalité. Parmi les solutions proposées figurent une plus grande coopération régionale, une harmonisation des législations nationales et des efforts conjoints pour démanteler ces réseaux criminels.

Sihem Bounabi



L'ADIEU AU PLUS GRAND BIDONVILLE DE BLIDA

Plus de 570 familles dans leurs nouveaux logements

C'EST aujourd'hui que le calvaire des familles du plus grand bidonville de la wilaya de Blida, installé sur les bords des rails des chemins de fer, au quartier appelé communément Erramoul, prendra fin.

En effet, pas moins de 573 familles vont réaliser leur rêve, aujourd'hui, après des années passées dans ces taudis où ils étaient exposés à toutes sortes de dangers, ce grand bidonville, construit en parpaing et en tôles de zinc, est devenu une source de problèmes sociaux et un lieu de délinquance.

Pour en finir avec ce quartier et mener à bien l'opération de relogement pour donner «la clé» de l'espoir à ceux qui la méritent, une vaste opération de recensement des familles occupant ce site a été menée il y a des semaines où tous les dossiers, posés à la daïra de Blida, ont été étudiés cas par cas.

Il y a lieu de signaler que des visites inopinées ont été faites par les autorités concernées à des heures tardives afin de constater de visu l'occupation du taudis par les habitants (présence effective des familles), car plusieurs d'entre eux étaient inoccupés la nuit. Aujourd'hui, ces 573 familles seront réparties sur trois nouveaux sites urbains dans des logements décents, dont 260 familles seront relogées à Ouled-Slama, 200 dans la ville de Bougara et 113 au pôle urbain de Safsaf, sur les hauteurs de la commune de Meftah, à l'est du chef-lieu de la wilaya de Blida.

T. Bouhamidi

MÉDÉA

Deux morts et 7 blessés dans un carambolage

UN CARAMBOLAGE de plusieurs véhicules dont un bus de transport de voyageurs a eu lieu hier vers 17h 03 à hauteur du lieudit Abdellah Boumediène sur l'autoroute nord-sud sur l'axe Ksar El Boukhari vers la commune Moudjebeur, a fait 2 morts et 7 blessés, selon la Protection civile. La Protection civile a déployé les moyens humains et matériels de ses unités secondaires de Ksar El Boukhari et Berrouaghia pour secourir les victimes de l'accident âgées entre 20 et 52 ans et procéder à leur évacuation vers l'hôpital civil de Ksar El Boukhari. Les services de la Protection civile ont enregistré au cours de la semaine du 22 au 28 décembre 39 accidents de la route ayant entraîné la mort de 5 personnes et fait 63 blessés.

Nabil B.